

# RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉVRY-VAL-D'ESSONNE

---

## **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019** VAGUE E

Rapport publié le 30/01/2020



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Le Président du Hcéres  
Par intérim, la Secrétaire  
générale  
Nelly Dupin

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Jean-Jacques Pollet, Président du  
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## Sommaire

<b>Présentation de l'établissement</b> .....	<b>4</b>
1 / Caractérisation du territoire.....	4
2 / Structuration de la coordination territoriale Paris Saclay .....	4
3 / Caractérisation de l'université d'Évry-Val-d'Essonne.....	5
4 / Le contexte de l'évaluation .....	6
<b>Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement</b> .....	<b>7</b>
1 / L'analyse du positionnement institutionnel : un positionnement en phase avec le contexte universitaire francilien.....	7
2 / La stratégie institutionnelle et les partenariats. ....	8
a/ Une stratégie institutionnelle cohérente, à affiner pour certaines dimensions .....	8
b/ Des relations étroites avec le monde socio-économique .....	9
c/ Des relations soutenues avec les collectivités territoriales à pérenniser .....	9
<b>La gouvernance et le pilotage de l'établissement</b> .....	<b>11</b>
1 / L'organisation interne de l'établissement : une restructuration à poursuivre .....	11
2 / La gouvernance au service de l'élaboration et de la conduite de sa stratégie : une large concertation	12
3 / Le pilotage au service de la mise en œuvre opérationnelle du projet stratégique, qui mérite d'être encore clarifié .....	13
4 / Les grandes fonctions du pilotage- ressources humaines, finances, système d'information, immobilier - : des fonctions révisées.....	14
a/ La politique RH revue efficacement .....	14
b/ Les finances.....	15
c/ Le système d'information .....	16
d/ La politique immobilière .....	17
<b>La recherche et la formation</b> .....	<b>19</b>
1 / Une politique de recherche à préciser davantage .....	19
2 / La politique de formation tout au long de la vie : une politique de formation refondée .....	21
3 / Le lien entre recherche et formation : l'affirmation d'une articulation forte .....	23
4 / La documentation : vers une politique de services .....	23
<b>La réussite des étudiants</b> .....	<b>25</b>
1 / Les parcours des étudiants, de l'orientation à l'insertion professionnelle : des dispositifs innovants .....	25
2 / La vie étudiante : une politique à structurer .....	26
3 / La participation des étudiants à la gouvernance : vers une implication plus effective.....	27
<b>La valorisation et la culture scientifique</b> .....	<b>28</b>
1 / La valorisation des résultats de la recherche : une activité riche, encore perfectible .....	28
2 / La diffusion, l'enrichissement du patrimoine et le développement de la culture scientifique et technique : un enjeu d'intégration sociale bien appréhendé par l'université .....	29
<b>Les relations européennes et internationales</b> .....	<b>31</b>
1 / La politique d'internationalisation en matière de recherche et d'enseignement supérieur : une ambition à étayer.....	31
<b>Conclusion</b> .....	<b>33</b>
1 / Les points forts .....	33
2 / Les points faibles .....	33

3 / Les recommandations .....	33
<b>Liste des sigles.....</b>	<b>34</b>
<b>Observations du président.....</b>	<b>39</b>
<b>Organisation de l'évaluation.....</b>	<b>43</b>

# Présentation de l'établissement

## 1 / Caractérisation du territoire

La région Île-de-France est composée de trois académies (Créteil, Paris et Versailles) et comporte 8 départements. Cette région compte 15 universités. Pour l'année 2017-2018, 707 000<sup>1</sup> étudiants étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur francilien dont 384 000 à l'université. L'Île-de-France est la première région européenne en matière de dépenses en recherche et développement<sup>2</sup>. La région est au premier rang des régions européennes en matière de production scientifique (4 % de la production européenne) et de demandes de brevets européens (5 % des demandes). En Île-de-France, il existe, à l'heure de la rédaction de ce rapport, neuf coordinations territoriales, sept organisées sous forme de communautés d'universités et d'établissements (Comue), une sous forme d'association, et une toute récemment créée (Institut Polytechnique de Paris)<sup>3</sup> sous forme d'établissement public expérimental suite à l'ordonnance du 12 décembre 2018, mais ce paysage est actuellement en forte restructuration. L'université d'Évry-Val-d'Essonne est membre de la Comue Paris Saclay.

## 2 / Structuration de la coordination territoriale Paris Saclay

En janvier 2019, la coordination territoriale, constituée par la Comue Université Paris-Saclay, comprend les 19 membres suivants :

- trois universités : UPSud (Université Paris Sud), UVSQ (Université Versailles Saint-Quentin), UEVE (Université d'Évry-Val-d'Essonne) ;
- neuf écoles : Centrale Supélec, ENS Paris-Saclay (École normale supérieure), École polytechnique, Ensta ParisTech (École nationale supérieure de techniques avancées), Institut Mines Télécom (Télécom ParisTech et Télécom Sud Paris), Ensaé (École nationale de la statistique et de l'administration économique), AgroParisTech, HEC (École des hautes études commerciales de Paris), IOGS (Institut d'optique Graduate School) ;
- six organismes : CNRS (Centre national de la recherche scientifique), CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), Inra (Institut national de la recherche agronomique), Inria (L'Institut national de recherche en informatique et en automatique), Onera (Office national d'études et de recherches aérospatiales), Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) ;
- l'Institut des Hautes Etudes Scientifiques.

La Comue est porteuse d'un projet Idex Université Paris-Saclay, labellisé en février 2012, doté de 950 M€ non consommables (environ 30 M€ d'intérêts annuels) et en situation de période probatoire en vue de sa validation définitive jusqu'en décembre 2020.

La Comue est actuellement organisée en dix départements de recherche qui regroupent 185 unités de recherche évaluées par le Hcéres, huit Schools qui portent 45 mentions de master (9 136 étudiants à la rentrée 2016) et 20 écoles doctorales regroupées dans le cadre d'un collège doctoral (4 380 doctorants inscrits à la Comue à la rentrée 2016, sur un total de près de 5 400 doctorants sur le site).

Les établissements de la Comue accueillaient à la rentrée 2017 près de 76 000 étudiants. Ils disposaient à cette même date d'un effectif d'environ 4 000 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires dont 3 400 enseignants-chercheurs<sup>4</sup>. Sur le site, les organismes de recherche déclarent 3 900<sup>5</sup> chercheurs et cadres de recherche titulaires.

Depuis 2017, des évolutions importantes du site ont eu lieu avec la sortie de l'Idex, puis de la Comue (fin 2019), de six écoles comptant près de 6 000 étudiants (l'École polytechnique, l'Ensta ParisTech, le Genes (Groupe des Écoles Nationales d'Économie et Statistique), Télécom ParisTech&Télécom SudParis (Institut Mines-Télécom) et HEC. Ces évolutions ont conduit à la création, pour les quatre premiers établissements, du nouveau regroupement « Institut Polytechnique de Paris ».

<sup>1</sup> Source : Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, édition 2018 / Mesri.

<sup>2</sup> La dépense intérieure de recherche et développement (Dir) francilienne s'élevait en 2012 à 18 500 M€ (la Dir des administrations étant de 5 802 M€).

<sup>3</sup> Décret n°2019-549 du 31 mai 2019.

<sup>4</sup> Source : tableau de bord de l'enseignement supérieur (établissements Mesri), données certifiées CTI (écoles ingénieur), site internet HEC

<sup>5</sup> Personnels CNRS, CEA, Inserm et Inra affectés dans les unités de recherche sous tutelle des établissements de la Comue (sources : notes de positionnement).

En 2018, la Comue Paris Saclay annonce sa transformation, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, en un nouvel établissement public expérimental disposant de composantes pouvant conserver leur personnalité morale.

### 3 / Caractérisation de l'université d'Évry-Val-d'Essonne

L'université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), créé en 1991. L'université est passée aux responsabilités et compétences élargies (RCE) en janvier 2011.

L'université est implantée sur plusieurs sites en Essonne (Évry-Courcouronnes, Juvisy-sur-Orge et Brétigny-sur-Orge) et dispose de 107 000 m<sup>2</sup>, dont plus de 43 000 dédiés aux salles de cours et amphithéâtres<sup>6</sup>. C'est un établissement pluridisciplinaire hors Santé qui déploie des formations de la licence au doctorat.

L'UEVE est partenaire de l'ESPE<sup>7</sup> (école supérieure du professorat et de l'éducation) de l'académie de Versailles, portée par l'Université de Cergy Pontoise, et en liens étroits avec l'école d'ingénieur ENSIIE (École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise).

L'université comptabilise en 2017 en équivalent temps plein (ETP), 440 personnels administratifs et techniques<sup>8</sup>, 282 sont fonctionnaires, 130 non titulaires CDD, 26 non titulaires CDI. 179 sont de catégorie A ou assimilés, 103 de catégorie B ou assimilés, 158 de catégorie C ou assimilés, 66% sont des femmes.

En 2017, l'établissement compte, en équivalent temps plein (ETP), 480 personnels enseignants et enseignants-chercheurs<sup>9</sup>, 355 sont titulaires, 125 non titulaires. Parmi les titulaires, 79 sont professeurs et assimilés, 177 maîtres de conférences et assimilés, 100 sont sous d'autres statuts (2<sup>nd</sup> degré, *etc.*). Parmi les non titulaires, on dénombre près de 70 doctorants, 23 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) ou assimilés, 21 professeurs associés (PAST), et 11 sous d'autres statuts, tels que professeurs certifiés (PRCE) ou professeurs agrégés (PRAG). Au total 42% sont des femmes.

L'UEVE déclare, pour l'année universitaire 2018-2019, 11 838 étudiants dont 48.3 % de femmes<sup>10</sup> répartis de la manière suivante : Licence : 8 729 (73.7 %) ; Master : 2 857 (24.1 %) ; Doctorat : 252 (2.1 %). 11 071 étudiants sont en formation initiale ou apprentis, 767 en reprise d'études. Près de 71 % des néo entrants en Licence 1 ont obtenu leur baccalauréat en Essonne (RAE, p.15)<sup>11</sup>. Le nombre d'étudiants est en progression par rapport au contrat précédent (9 500 en 2014)<sup>12</sup>.

L'évolution globale du nombre de boursiers sur critères sociaux de 2011 à 2015 fait apparaître une progression constante, de 2 684 à 2 884 étudiants<sup>13</sup>.

L'université est constituée de cinq UFR - Langues Arts Musique (LAM), Sciences Fondamentales et Appliquées (SFA), Sciences de l'Homme et de la société (SHS), Droit et science politique (DSP), Sciences et Technologie (ST) - et de l'IUT Évry-Val-d'Essonne<sup>14</sup>.

L'offre de formation comporte<sup>15</sup> 14 mentions de licence générale ; 32 mentions de licence professionnelle ; 14 mentions de master UEVE auxquelles il faut ajouter 10 mentions portées par l'université Paris Saclay ; 20 diplômes hors mention (1 DAEU –diplôme d'accès aux études universitaires, 2 DEUST -diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques, 1 DE-diplôme d'établissement, 16 DU –diplôme d'université) et 8 DUT-diplôme universitaire de technologie.

<sup>6</sup> Rapport d'auto-évaluation (RAE), p.6 et site web institutionnel consulté le 10 juillet 2019 : <https://www.univ-evry.fr/formation/loffre-de-formation.html>

<sup>7</sup> <http://www.espe-versailles.fr/Presentation-generale> site consulté le 10 septembre 2019 : «La loi « Pour une École de la confiance » promulguée le 26 juillet 2019 transforme les Espé en Inspé, Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation à partir de la rentrée 2019. »

<sup>8</sup> Annexes. Caractérisation, données RH.

<sup>9</sup> Annexes. Caractérisation, données RH.

<sup>10</sup> Site web institutionnel: <https://www.univ-evry.fr/universite/organisation/direction-et-services/services/presidence/direction-generale-des-services/directeur-general-adjoint/services-dappui-a-la-formation-et-la-recherche/observatoire-des-formations-et-de-la-vie-universitaire.html>

<sup>11</sup> Bilan social Étudiants 2015-2016. Site consulté le 10 juillet 2019. Analyses catégorielles p.13 et p.14 Type de baccalauréat obtenu. Répartition par cursus. [https://www.univ-evry.fr/fileadmin/mediatheque/ueve-institutionnel/01\\_Universite/Bilans/Etudiant/Bilan\\_Etudiants\\_2015-2016.pdf](https://www.univ-evry.fr/fileadmin/mediatheque/ueve-institutionnel/01_Universite/Bilans/Etudiant/Bilan_Etudiants_2015-2016.pdf).

<sup>12</sup> Rapport Aeres d'évaluation Université Évry Val d'Essonne, Octobre 2014, p. 7.

<sup>13</sup> Annexes. Bilan étudiants 2015-2016. p 36.

<sup>14</sup> Effectifs : UFR SHS : 3 009 étudiants (25.4%). UFR SFA : 2 656 étudiants (25%). UFR DSP : 1 596 étudiants (13.5 %).UFR ST : 1 106 étudiants (9.3%). UFR LAM : 803 étudiants (6.8%). IUT : 1 875 étudiants (15.8 %).

<sup>15</sup> Annexes. Axes stratégiques. p. 5.

L'établissement est co-référent de la Licence Paris Saclay « Villebon-Georges Charpak »<sup>16</sup>, et en tant que partenaire de l'ESPE de l'académie de Versailles, opérateur de 2 masters MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)<sup>17</sup> avec accueil d'enseignements au sein de ses locaux.

Le service de formation continue (SCFC) porte actuellement une dizaine de formations continues courtes, indépendamment des formations diplômantes (DU, DAEU- diplôme d'accès aux études universitaires)<sup>18</sup>.

L'UEVE est « partie prenante » de 7<sup>19</sup> des 20 écoles doctorales de l'Université Paris Saclay<sup>20</sup>.

L'université d'Évry-Val-d'Essonne compte 17 laboratoires : 3 en sciences exactes (dont 1 UMR), 8 en sciences du vivant (dont 6 UMR), 6 en sciences humaines et sociales (dont 1 UMR). Par ailleurs, l'université intègre un laboratoire associé, l'UMR ANHIMA - Anthropologie et histoire des mondes antiques<sup>21</sup>.

L'UEVE est « acteur de la co-construction de l'Université Cible Paris-Saclay »<sup>22</sup> depuis début 2018, conformément au vote de son CA de décembre 2017. Elle est intégrée aux différentes instances de gouvernance de l'Université Paris-Saclay, et en particulier à celles du Collège Doctoral et des *Schools*.

## 4 / Le contexte de l'évaluation

L'Aeres a publié un rapport d'évaluation de l'Université d'Évry-Val d'Essonne en octobre 2014. Le comité Hcéres 2018-2019 a intégré dans ses réflexions les conclusions et les recommandations de la précédente évaluation et les a articulées avec les éléments de problématique suivants :

- les points de vigilance identifiés par l'université d'Évry dans la perspective de Paris Saclay, construction de l'adhésion et de l'intégration au projet ;
- les axes prioritaires de la stratégie de la recherche et de la valorisation dans une université pluridisciplinaire ;
- la place et le rôle des étudiants dans le projet de l'établissement ;
- la politique RH (ressources humaines) (recrutement, mobilité, formation) ;
- l'organisation des circuits de décision et les outils de pilotage.

---

<sup>16</sup> <http://www.villebon-charpak.fr/linstitut> (site consulté le 10 juillet 2019) : « L'institut Villebon – Georges Charpak a été créé en 2013 à l'initiative de ParisTech, de l'Université Paris Descartes, de l'Université Paris-Sud, de l'Université Paris Saclay et de la Fondation ParisTech, rejointes récemment par l'Université Evry-Val-d'Essonne et l'ENS Paris-Saclay. »

« L'Institut Villebon – Georges Charpak propose une licence généraliste « Sciences et Technologies ». Cette licence est co-délivrée par l'Université Paris Saclay (Université Paris-Sud, Université Evry Val d'Essonne) et l'Université Paris Descartes, en partenariat avec les écoles d'ingénieurs de ParisTech et l'École Normale Supérieure Paris-Saclay. Elle s'adresse à des bacheliers issus de filières scientifiques (S) et technologiques (STi2D, STAV, STL) qui peuvent présenter des fragilités scolaires au moment de leur entrée à l'université mais qui sont fortement intéressés par l'étude des sciences et prêts à s'investir pleinement dans leur apprentissage. L'Institut accueille environ 35 étudiants en première année. Les enseignements couvrent un large éventail de disciplines et permettent à chaque étudiant d'acquérir un socle de savoirs scientifiques (en mathématiques, physique, biologie, chimie, informatique et ingénierie), tout en complétant sa formation en sciences humaines et sociales et en anglais. »

<sup>17</sup> Annexes. Axes stratégiques. p. 5.

<sup>18</sup> Annexes. Axes stratégiques. p. 5.

<sup>19</sup> École Doctorale Sciences de l'Homme et de la Société [SHS n° 578] ; École Doctorale Innovation Thérapeutique : du Fondamental à l'Appliqué - [ITFA n° 569] ; École Doctorale Sciences Mécaniques et énergétiques, Matériaux et Géosciences - [SMEMaG n° 579] ; École Doctorale Sciences Chimiques : Molécules, Matériaux, Instrumentation et Biosystème - [2MIB n° 571] ; École Doctorale Sciences et Technologie de l'Information et de la Communication - [STIC n° 580] ; École Doctorale de Mathématiques Hadamard - [EDMH n° 574] ; École Doctorale Structure et Dynamique des Systèmes Vivants - [SDSV n° 577].

<sup>20</sup> RAE p.52.

<sup>21</sup> <https://www.univ-evry.fr/recherche/unites-de-recherche/laboratoires-associes/anhima-anthropologie-et-histoire-des-mondes-antiques.html>  
Laboratoire rattaché à 4 écoles doctorales : « 4ED 113 – « Histoire », 286 - EHESS, 382 - « Economies, Espaces, Sociétés, Civilisations : Pensée politique, critique et pratiques sociales » et 472 – EPHE »

<sup>22</sup> RAE, p.4.

# Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement

## Préambule

Le comité a travaillé sur la base des documents fournis par l'université : le rapport d'autoévaluation (RAE) et ses documents annexes fournis avant la visite, complétés par des documents sollicités par les membres du comité d'évaluation lors de la visite.

Si le RAE présente des qualités indéniables, parmi lesquelles des analyses *SWOT* (forces, faiblesses, opportunités, menaces) spécifiques aux domaines et missions de l'université, ce que le comité salue, il regrette, pour certains domaines d'analyse, un manque de données chiffrées fournies par l'établissement dans son RAE. Il a ainsi été parfois difficile pour le comité de disposer d'éléments de preuves objectives permettant d'étayer des jugements évaluatifs.

## 1 / L'analyse du positionnement institutionnel : un positionnement en phase avec le contexte universitaire francilien

L'UEVE est devenue membre de la Comue Paris-Saclay depuis mai 2017, et elle s'est positionnée comme acteur de la co-construction de la future université cible Paris-Saclay depuis début 2018 (vote de son CA en décembre 2017).

C'est un choix politique majeur qui lui a permis de sortir de « la situation de précarité » qui était la sienne, suite à un refus initial de l'établissement de s'engager pleinement dans le projet Idex Paris-Saclay. En 2014, à la création de la Communauté d'Universités et d'établissements Université Paris-Saclay (Comue Paris-Saclay) sur un périmètre identique à celui des membres de l'Idex, l'université d'Évry-Val d'Essonne n'avait alors que la perspective d'avoir à terme un statut de membre associé. D'après l'établissement, « cette situation était intenable et mettait en péril jusqu'à la pérennité de son statut d'université tant sur le volet recherche que sur celui de la formation qui se trouvaient de ce fait fragilisés » (RAE, p.3). Cette fragilité était encore accentuée par les difficultés financières dont l'établissement commençait tout juste à sortir<sup>23</sup>. L'établissement a alors œuvré pour convaincre sa communauté et ses partenaires de rejoindre la Comue Paris Saclay en tant de membre à part entière. Il s'est engagé activement dans la construction d'un projet d'excellence structurant, pouvant intégrer l'Idex Paris Saclay.

En 2014, l'UEVE, avec plusieurs partenaires (deux écoles d'ingénieurs et de commerce d'Évry, le Genopole, le CEA et l'AFM-Téléthon), a déposé le projet I-Site « Génomique / post-Génomique pour la Santé et l'Industrie ». Ce projet a été évalué positivement par le jury Idex en 2015, pour la qualité de ses partenariats et du projet scientifique. Sur la recommandation du jury Idex, l'UEVE a inclus ce projet dans l'Idex Université Paris Saclay, en même temps qu'elle intégrait ce dernier, en 2016 (RAE p. 3). L'établissement a confirmé son choix fort de positionnement en s'investissant parallèlement dans la construction de formations de niveau master et doctorat partagées avec la Comue Paris-Saclay, ce qui lui a permis d'en devenir membre en 2017.

L'UEVE sera associée à l'université cible Paris Saclay dès sa création en 2020 et une fusion Université Paris-Saclay, UEVE et Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) est annoncée pour 2025. Ce processus d'intégration progressive de l'UEVE dans l'Université Paris-Saclay a fait l'objet de très nombreux échanges avec la communauté universitaire depuis 2015, afin de l'associer au mieux aux changements à venir, témoignant d'une forte implication et d'un important dynamisme de l'équipe de direction. **L'UEVE a maintenant 5 ans devant elle pour préparer au mieux cette fusion.**

Il s'agit, pour les acteurs de l'université cible de Paris-Saclay, de construire une université unique par sa double ambition, celle de se placer dans le peloton de tête mondial des universités de recherche intensive et de rester néanmoins une université « ouverte à tous les étudiants sur le modèle français », avec une offre de formation articulée à Parcoursup en même temps qu'elle porte « des filières hautement sélectives et largement ouvertes à l'international dès la première année de licence » (RAE, p.4). Selon l'établissement, ce choix « positionne favorablement l'UEVE » (RAE *ibid.*), qui est entrée aujourd'hui dans la phase active de co-construction.

<sup>23</sup> Rapport Aeres. Octobre 2014 p. 31 : « Bien que les budgets 2011 et 2012 aient été déficitaires, et que le budget 2014 ait été arrêté par le recteur, l'établissement n'a pas perdu la maîtrise de son action. En lien très régulier avec la tutelle, l'UEVE a rétabli ses comptes dès 2013, au prix de mesures importantes (gel d'emplois et non reconduction de contractuels) en restant cohérente dans ses choix. »



Il apparaît donc que l'UEVE se positionne à la fois dans le cadre de membre d'une université de recherche intensive et d'université ancrée dans son territoire, en lien avec les entreprises et le monde économique, et remplissant une mission sociale d'accueil des étudiants de son territoire, pour lesquels l'enjeu de la réussite en licence reste important. Ce double positionnement impose à l'UEVE de définir précisément son identité scientifique, c'est à dire son apport à l'université de recherche intensive UPS (Université Paris Saclay). De ce point de vue, l'établissement s'est donné pour objectif de structurer son identité autour de trois domaines porteurs de connaissances nouvelles et d'applications : Génomes, post-génomes, santé et industrie (GPGSI) ; sciences et technologies (ST) : sciences de l'Homme et de la société (SHS). Si la partie Génome apparaît aujourd'hui bien différenciée et assurera une visibilité du campus évryen après la fusion, le comité considère qu'il convient de poursuivre le travail de différenciation scientifique dans les domaines autres que le Génome – sciences et technologies et SHS. **Dans ce dernier domaine en particulier, inscrire les différents laboratoires dans la MSH (Maison des sciences de l'Homme) de Paris Saclay (cf. RAE, p.42) ne saurait constituer une véritable stratégie, fondatrice d'une spécificité.**

**Le comité attire l'attention de l'établissement et de la communauté universitaire devant l'ampleur du défi qui est à relever : comment intégrer une université de recherche intensive tout en accueillant une population étudiante nécessitant une attention particulière en termes d'accompagnement au cours du premier cycle ?**

**Le comité encourage l'UEVE à être particulièrement attentive au fait que l'intégration ne signe pas l'effacement de ses spécificités, notamment dans le domaine des SHS.**

## 2 / La stratégie institutionnelle et les partenariats.

### *a/ Une stratégie institutionnelle cohérente, à affiner pour certaines dimensions*

L'UEVE a défini sa stratégie dans la logique de son positionnement dans l'université cible Paris Saclay, en engageant d'importantes restructurations et recompositions, en renforçant sa recherche là où elle est originale et spécifique, en rationalisant sa carte des formations, en développant son rayonnement international, tout en travaillant ses partenariats pour créer un esprit de « Campus dans la Ville<sup>24</sup> ».

L'établissement a, durant la période de référence, procédé à une révision profonde de son fonctionnement administratif, qui a concerné la fonction RH, la fonction immobilière, les services liés à la formation, à la recherche, aux relations internationales et à la vie étudiante (cf. *Infra*). Ces restructurations ont eu comme objectifs de dégager des marges de manœuvre en termes de moyens, suite à une situation financière difficile de l'établissement entre 2012 et 2014, d'accompagner les changements à venir, d'accroître la qualité de vie au travail, de consolider le système d'information en cohérence avec Paris-Saclay, et de soutenir et développer les missions de l'établissement.

Le processus intégratif de l'UEVE dans Paris-Saclay est, à ce jour, déjà enclenché en matière de politique de formation. Près de 70 % des masters de l'UEVE sont déjà sous format Paris-Saclay, ses doctorats sont délivrés par la Comue Université Paris-Saclay, le recrutement des doctorants se fait désormais en coordination avec le collège doctoral Paris-Saclay. La structure et l'organisation de l'École Universitaire de 1er cycle (accès à l'enseignement supérieur dans le cadre de Parcoursup) est en phase de préfiguration, l'architecture des licences sélectives en construction, les périmètres des *graduate schools* arrêtés, l'UEVE est impliquée dans 90% d'entre elles (cf. *infra*). **La stratégie en matière de formation est explicite et suivie d'actions en conséquence, celles développées par l'établissement en matière de recherche et en matière de relations internationales pourraient être davantage mises en avant.**

Consciente de la nécessité de développer un pôle évryen visible et attractif avant de concrétiser une fusion avec Paris-Saclay, l'UEVE s'est engagée dans un projet innovant consistant à rassembler toutes les forces de l'ESR et du monde associatif présentes autour d'Évry et de Corbeil pour animer et rendre visible un « Campus dans la Ville », en prenant appui sur l'association « Évry Sénart Science et Innovation » (ESSI) qui regroupe les acteurs de l'ESR, le centre hospitalier sud-francilien et la communauté d'agglomération Grand Paris-Sud. Le projet « Rue des Lumières »<sup>25</sup>, né de différentes concertations et études (étude EPAURIF en 2016, *Workshop*

<sup>24</sup> RAE, p. 9.

<sup>25</sup> Projet qui implique « outre l'université et la ville, les trois écoles d'ingénieur ou de business, la scène nationale (Théâtre de l'Agora), la cité administrative (regroupant la Préfecture, le Conseil départemental, le Tribunal de grande instance et l'Hôtel de Police), le *biocluster* Genopole, le centre commercial et le monde associatif » (RAE, p. 11).

Atelier/Terrain-Unesco en 2017), a pour ambition de réunir la richesse académique, culturelle et économique de la zone géographique concernée en construisant un parcours cohérent en termes de signalétique et d'organisation des circulations pour que chacun puisse animer, contribuer, participer à une vie de campus, et développer un « esprit campus ». Le CROUS (centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Paris) est un partenaire important de ce projet. Aux yeux du comité, cette ambitieuse politique de terrain revêt une importance majeure dans la phase de transition qui s'ouvre pour l'UEVE, en tant qu'elle participe fortement à sa visibilité, à l'aube de la fusion.

### *b/ Des relations étroites avec le monde socio-économique*

L'UEVE entretient des relations étroites avec les entreprises et le monde socio-économique de son environnement, formalisées, entre autres, par une convention avec le MEDEF (mouvement des entreprises de France) et concrétisées par la participation de l'université au club des grandes entreprises de l'Essonne. Pour mieux coordonner ses interactions avec ce secteur, l'UEVE a modifié son organisation en créant, en 2016, un pôle « Relations avec les entreprises et le monde socio-économique » (cf. *infra*), concrétisant ainsi l'adaptation de son organisation à son ambition de renforcer ses relations de recherche et développement avec les entreprises.

Le partenariat avec le *Biocluster* Genopole prend pour l'UEVE, qui en est membre fondateur, une place à part. Il touche en effet à la dimension économique (comme pièce essentielle de la politique de valorisation, cf. *infra*), à la formation (dans la construction de masters) et à la recherche (la participation de l'UEVE à Genopole a favorisé à l'évidence son intégration dans la Comue Paris-Saclay). Les relations entre UEVE et Genopole sont fortement imbriquées<sup>26</sup> et sont jugées par les acteurs comme suffisamment solides pour être désormais qualifiées de « structurelles » (une trentaine de chercheurs et de doctorants de l'université travaillent aujourd'hui en lien avec Genopole).

L'UEVE participe au *cluster* « Drones Paris Région », créé en 2016, en tant que membre fondateur, où elle dispose d'une antenne de son IUT. Elle poursuit son partenariat avec le CNES (Centre national d'études spatiales), dans le cadre du projet PERSEUS<sup>27</sup>, et est établissement référent du Campus des métiers et des qualifications « Aéronautique et Spatial » créé en 2018.

L'ancrage territorial de l'UEVE se traduit également par le partenariat institutionnel avec le centre de Formation d'Apprentis (CFA) dont elle est membre fondateur. L'apprentissage a connu une augmentation significative de 9% à l'UEVE, et concerne environ 15% de ses effectifs aujourd'hui. Plusieurs projets ont été lancés pour favoriser l'accueil des apprentis, comme la mise en place d'un cursus ingénieur en apprentissage en partenariat avec l'ENSIIE (École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise).

D'une manière générale, le comité relève que **l'ancrage territorial constitue incontestablement un point fort de l'UEVE.**

### *c/ Des relations soutenues avec les collectivités territoriales à pérenniser*

Les interactions avec la communauté d'agglomération Grand Paris-Sud sont aujourd'hui effectives et se traduisent à travers des projets concrets (manifestations sportives et culturelles, Rue des Lumières, participation au financement de certaines opérations du CPER (Contrat de Plan État Région), telles que le futur *Learning Center*. Il en va de même pour les relations avec le Conseil départemental. L'UEVE est par ailleurs impliquée dans la politique de la ville en direction des quartiers prioritaires,

Il faut noter néanmoins que nombre de ces collaborations fructueuses sont ponctuelles et tiennent pour beaucoup à l'investissement personnel et relationnel des acteurs. **Il serait certainement utile, selon le comité, de les formaliser davantage, par exemple à travers des contrats d'objectifs.**

Le Conseil Régional, a pour interlocuteur premier la Comue Paris-Saclay et traite les sujets au niveau de l'Établissement public d'aménagement de Paris-Saclay (EPAPS). Un certain nombre d'opérations du CPER précédent ont dû être réévaluées (rénovation de Maupertuis, *Learning center*) ; elles doivent désormais être soldées au prix d'une redistribution de crédits, avec l'appui du Rectorat. **Le comité recommande, pour la préparation du prochain CPER, la plus grande vigilance, dans la mesure où la Région entend, en matière immobilière, privilégier la réhabilitation à la construction et mettre l'accent sur l'aménagement du Campus de Saclay.**

<sup>26</sup> Genopole siège au CA, au CR de l'UEVE et participe à la commission d'investissement recherche ; l'UEVE siège au CA et au Conseil scientifique du GIP ; 12 laboratoires sur 19 de Genopole sont sous tutelle UEVE.

<sup>27</sup> <https://perseus.cnes.fr/fr> PERSEUS: Projet Étudiant de Recherche Spatiale Européen Universitaire et Scientifique.

**Aux yeux du comité, l'un des enjeux futurs sera que l'inévitable déplacement du centre de gravité de l'université vers le plateau de Saclay ne compromette pas la richesse des partenariats grâce auxquels elle est aujourd'hui ancrée dans son territoire. La conclusion de contrats d'objectifs apparaît comme un moyen de prévenir ce risque.**

Le comité considère qu'au vu de la situation particulièrement difficile traversée par l'établissement, son équipe dirigeante a su construire un projet qui tienne compte des atouts particuliers de l'université (son insertion dans son environnement local, ses relations construites avec les milieux socio-économiques). Ces atouts sont spécifiques et constitueront pour Paris Saclay des points d'ancrage bienvenus dans son territoire. Le fait d'avoir mené parallèlement une vigoureuse politique de redressement rend d'autant plus crédible ce projet qui ne renie rien de celui qui avait présidé à la création de l'université d'Évry.

# La gouvernance et le pilotage de l'établissement

## 1 / L'organisation interne de l'établissement : une restructuration à poursuivre

La période de référence évaluée par le comité correspond à la mise en place d'une gouvernance stable, porteuse d'un projet stratégique pour l'avenir de l'université, celui d'intégrer à terme l'Université Paris-Saclay. Elle confirme une « sortie de crise » maîtrisée, après une période de deux ans, marquée par une mise sous tutelle rectorale et une administration provisoire. L'établissement évoque dans son RAE un déficit budgétaire vécu en 2011 et 2012 et une instabilité de gouvernance, trois présidents d'université et deux administrateurs provisoires s'étant succédé à la tête de l'établissement entre 2010 à 2015 (RAE p.5).

L'organisation interne de l'établissement a fait l'objet d'une réforme en profondeur, qui n'est toutefois pas encore totalement achevée. Cette réorganisation était rendue nécessaire pour professionnaliser et moderniser la gestion de l'université, pour développer le dialogue de gestion, pour accompagner la formation des personnels en place et réduire le *turn-over* de certaines fonctions clés de l'administration. L'UEVE a connu par exemple une vacance d'emploi de deux ans entre 2015 et 2017 dans sa direction de la communication, ce qui a ralenti ses actions de communication interne et externe.

Dans une recherche d'efficacité, la direction générale des services a vu ses différentes directions et services reconfigurés, une direction générale adjointe a été créée, ainsi qu'une direction d'aide au pilotage. Les autres directions existantes ont été remaniées, pour tenir compte à la fois des évolutions réglementaires (séparation de la direction des finances et de l'agence comptable principale par exemple), pour fluidifier l'organisation interne (les services généraux ont été rattachés à la direction en charge de l'immobilier) et pour la rendre plus lisible.

Les résultats de ces transformations ne sont pas encore tous perceptibles et des modifications importantes dans l'organisation restent souhaitables. La lisibilité de l'ensemble du fonctionnement de la structure administrative n'est pas encore optimale. En matière d'offre de formation et de relations avec les entreprises, la Direction générale adjointe, créée pour mieux prendre en compte l'ensemble des problématiques liées à ces secteurs d'activité, tend à couvrir un champ de plus en plus vaste, sans que la coordination avec d'autres services ou directions intervenant dans les mêmes domaines soit totalement assurée. **Le comité recommande que cette direction générale adjointe fasse évoluer et clarifie ses champs d'intervention, notamment en matière de relations avec les entreprises, de relations internationales, de partenariat et de valorisation.**

Pour gérer les relations avec les entreprises, l'établissement a créé en 2016 un pôle Relations avec les entreprises et le monde économique (REME), placé sous la responsabilité d'un vice-président. Cette création répond à une recommandation de l'Aeres (octobre 2014), qui invitait l'établissement à créer un guichet unique pour toutes les activités (recherche, formation, entrepreneuriat, valorisation) impliquant des relations avec les entreprises. À terme, ce pôle doit d'ailleurs intégrer également la formation continue et l'insertion professionnelle. Ce regroupement de services a certes l'avantage d'offrir une lisibilité, mais son extension très large exige, selon le comité, une clarification de chacune des missions et une structuration plus forte. L'évolution vers une direction des relations avec les entreprises et du développement économique, qui est aujourd'hui envisagée, va en ce sens. Par ailleurs, ce pôle REME a été rattaché à la Direction Générale Adjointe au service des formations et de la vie étudiante, ce qui peut s'expliquer par des contingences de la vie administrative mais ne répond pas véritablement à une logique fonctionnelle. L'arrivée d'un nouveau directeur général des services peut permettre de redessiner les périmètres de façon plus pertinente.

Une direction aide à la stratégie et au pilotage, a été créée en 2017 et un VP (vice-président) Qualité a été nommé en 2019. Toutefois, cette direction apparaît éclatée en plusieurs pôles, avec une coordination insuffisante entre chacun.

Dans un autre domaine stratégique, la direction de la recherche et des relations internationales, créée depuis 2015 en fusionnant deux anciennes directions, peine à couvrir le champ large qui est désormais le sien : le secteur « relations internationales » semble mieux couvert car plus anciennement structuré, le champ recherche est plus éclaté (projets européens, valorisation). Cette direction se retrouve avec des interlocuteurs multiples (un VP RI, 2 VP recherche), son nouveau directeur n'est en poste que depuis mars 2019, ce qui pourrait expliquer le déficit actuel de pilotage de ce secteur.

**Dans ce contexte particulier de transition (réorganisation administrative, installation de la nouvelle équipe de gouvernance, intégration dans Paris Saclay), le comité attire l'attention de l'université sur l'importance de l'articulation entre organisation, pilotage et orientations politiques.**

## 2 / La gouvernance au service de l'élaboration et de la conduite de sa stratégie : une large concertation

Dans le souci d'impliquer largement la communauté universitaire dans les choix stratégiques de l'établissement, l'université a mis en place, à côté des instances statutaires, de multiples espaces et procédures de concertation : une Commission mixte des moyens (CMM), qui instruit les dossiers d'allocation des dotations à allouer aux composantes et aux services de l'université ; un Bureau<sup>28</sup> constitué de membres élus et d'invités<sup>29</sup>, une équipe présidentielle<sup>30</sup> restreinte, en amont du Bureau ; deux assemblées générales biennuelles ouvertes à tous les personnels et usagers de l'université. En complément de ces dispositifs sont organisées, une fois par an, des visites de composantes et des dialogues de gestion permettant d'éclairer les arbitrages relatifs aux crédits de fonctionnement et à la campagne d'emplois.

Cette large concertation a permis de rassembler la communauté universitaire autour du projet Paris-Saclay, que toutes les instances de l'université (CA- conseil d'administration, CAC- conseil académique, CHSCT- comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, CT- comité technique) ont approuvé sans réserve. Le comité observe que, pendant la période de référence, le conseil académique de l'UEVE ne s'est pas réuni de manière régulière en formation plénière. Or, un fonctionnement régulier du CAC et un examen des dossiers en session plénière, dans toutes leurs dimensions (recherche-formation-innovation-valorisation) permettraient de mieux articuler les politiques de recherche et de formation de l'UEVE, de les adapter en fonction des disciplines ou des niveaux de formation, et ainsi de renforcer le lien entre formation et recherche.

Les enseignants-chercheurs que le comité a entendus ne voient aujourd'hui que des bénéficiaires à l'entrée dans Paris-Saclay. Ils participent activement aux différents groupes de travail mis en place au niveau de la Comue pour préparer l'intégration. Les Biatss (personnels de Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Sociaux et de Santé), sans manifester de sentiment d'inquiétude particulier, sont un peu plus dans l'expectative mais se disent bien informés et participent eux aussi activement aux groupes de travail de la Comue, même s'ils reconnaissent avoir peu de contacts avec leurs homologues au sein des autres établissements concernés. Au niveau de l'UEVE, leur attente est celle d'une plus grande transparence dans les procédures d'avancement qui les regardent. Lors de la visite il est apparu que les élus étudiants, qui sont impliqués dans les instances où ils sont parties prenantes des délibérations, souhaitent être davantage associés à la gouvernance elle-même ainsi qu'à la préparation des décisions.

Au-delà de ces expressions, **le comité relève et salue le consensus construit par la direction de l'université autour de son projet.**

Parmi les actions entreprises par l'établissement, il est mentionné dans le RAE, page 23, que pour favoriser la circulation de l'information, la gouvernance a fait le choix d'une communication interactive avec le personnel et l'ensemble de la communauté universitaire, notamment par la prise de parole directe de la présidence en assemblée générale. Des séminaires nommés « hors les murs » plus spécifiques ont également été créés à destination des chefs de service, et des directions de formations et de laboratoires. D'après l'établissement, « ces séminaires ont permis de partager et de s'approprier collectivement l'essence du projet et d'identifier les jalons spécifiques à son intégration puis leurs modalités de partage avec la communauté universitaire ». A cette démarche interactive, s'ajoutent la mise à jour de plaquettes, l'envoi de courriels au personnel ainsi qu'aux étudiants, la réalisation d'une newsletter à une fréquence de tous les deux mois, l'établissement utilise également les réseaux sociaux.

<sup>28</sup> RAE, p. 18 : « Cette instance consultative et délibérative, se réunit tous les 15 jours. Elargie à certains services transversaux ([..], elle dispose de prérogatives étendues à l'ensemble des sujets stratégiques couvrant la vie institutionnelle de l'établissement. Le Bureau examine et émet des avis notamment ceux soumis ensuite au CA pour approbation. Tous les ordres du jour du CA sont systématiquement présentés et débattus en Bureau. En amont du Bureau, une instance regroupant une équipe restreinte autour du Président, a été instaurée. Cette équipe présidentielle se réunit tous les lundis et examine l'ensemble des sujets politiques qui sont ensuite soumis au Bureau. »

<sup>29</sup> Statuts de l'université p. 8

<sup>30</sup> <https://www.univ-evry.fr/universite/organisation/lequipe-presidentielle.html> . L'équipe présidentielle est constituée ainsi :

- pour le CA : 1er vice-président du CA, 2nd vice-président du CA, vice-président étudiant du CA, vice-présidente BIATSS du CA, vice-président du CA en charge des relations internationales, vice-président du CA en charge du numérique, vice-président du CA en charge des relations entreprises et monde économique, vice-présidente du CA en charge de la qualité ;
- pour le CAC : présidente du Conseil académique, vice-présidente BIATSS du CAC, vice-présidente étudiante du CAC ; pour la Commission de la recherche : 1ere vice-présidente de la CR, 2nd vice-président de la CR ;
- pour la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) : 1ere vice-présidente de la CFVU, 2nd vice-président de la CFVU ;
- le président de la Commission mixte de moyens ;
- la conseillère spéciale ;
- le conseiller aux questions juridiques ;
- la médiatrice
- 16 chargés de mission.

Dans l'objectif de poursuivre cette dynamique de circulation de l'information, l'UEVE a modernisé son site web institutionnel et a entamé la rénovation de son intranet (RAE, p. 25). Des actions sont entreprises à la fois sur le fond (RAE, p. 26, « promouvoir les points forts formation/recherche de l'Université en créant des rubriques thématiques sur le site Web »), et sur la forme (charte graphique). L'UEVE a identifié les risques, elle cite par exemple le temps d'appropriation des outils, la réactivité nécessaire pour réagir face à d'éventuelles fausses informations, et la difficulté à atteindre les étudiants.

**Ces réalisations montrent que l'établissement a mesuré l'importance de la préparation au changement qui s'amorce, et déploie une dynamique de diffusion multiple de l'information à destination de l'ensemble de la communauté universitaire et de tous publics intéressés qui peut être saluée, et qu'il s'agira de maintenir.**

### 3 / Le pilotage au service de la mise en œuvre opérationnelle du projet stratégique, qui mérite d'être encore clarifié

Durant la période couverte par l'évaluation, l'UEVE n'a pas seulement remanié en profondeur son organisation administrative mais a aussi mis en place de nouveaux modes de pilotage de son action, pour porter efficacement son projet stratégique d'intégration dans l'université en création de Paris-Saclay. Les organes de gouvernance ont ainsi été modifiés, pour mieux les articuler entre eux et favoriser la fluidité des prises de décision.

L'université s'est dotée en 2017 d'un Comité d'orientation stratégique (COS), chargé d'une mission de conseil dans la définition des grandes orientations : stratégies recherche et formation face aux enjeux et défis sociétaux. Il est constitué d'experts et de personnalités d'horizons différents et représentatifs des mondes académique, scientifique, économique et politique<sup>31</sup>. Le comité ne disposant pas d'informations sur ce COS, notamment sur ses réunions effectives, il ne peut se prononcer sur sa pertinence.

Au niveau de la présidence, un bureau et une équipe restreinte ont été installés pour faciliter le partage des décisions et l'animation de la structure administrative. Une nouvelle commission mixte des moyens, reflétant les différentes composantes, a été installée et une assemblée générale biannuelle ouverte à l'ensemble des membres de la communauté universitaire (personnels et étudiants) est organisée pour favoriser les échanges directs et le partage des informations stratégiques. Ce dispositif, voulu pour assurer une certaine transparence, est en cours de rodage, la nouvelle équipe issue des élections de 2018 achevant seulement de se mettre en place. L'assemblée générale biannuelle délivre surtout, selon certains usagers, des informations descendantes et ne donne lieu qu'à de rares échanges sur le fond.

La création de la direction d'aide à la stratégie et au pilotage mentionnée précédemment est venue compléter heureusement l'organisation politique de l'université. Toutefois son fonctionnement, encore largement en rodage, son périmètre, et son animation n'apportent pas toute la clarté et la lisibilité attendue. L'interface avec l'équipe présidentielle, voire avec le bureau est encore en phase de construction. La politique qualité mise en place par l'établissement est à cet égard un bon exemple : la nomination récente d'un VP en charge de ce domaine (mars 2019) va permettre à la petite équipe en charge de ces questions d'être repositionnée dans la stratégie de l'université, en valorisant le travail déjà largement entamé (production d'indicateurs et de tableaux de bord, élaboration de charte qualité, contrôle interne).

Le comité souligne que de réels progrès ont été faits dans l'attribution des moyens par la nouvelle Commission mixte, grâce à des outils tels les dialogues de gestion, étayés par des indicateurs partagés. Les réorganisations de la direction des finances, de l'agence comptable et de la direction des ressources humaines, ainsi que l'accent mis sur la rénovation des différents systèmes d'informations, permettent désormais la production d'indicateurs fiables (gestion de la masse salariale, des heures complémentaires, cartographie des emplois et gestion prévisionnelle, par exemple). Ceux-ci apportent une véritable aide à la décision et au pilotage.

Il faut aussi signaler que de nombreux groupes de travail, installés dans le cadre du projet Université de Paris-Saclay et rassemblant les équipes des trois universités concernées ainsi que des écoles ont favorisé par leur réflexion et leurs propositions une convergence des outils et indicateurs à mettre en place dans le cadre d'un pilotage harmonieux.

**Le comité souligne les profondes transformations qui ont été opérées et recommande que, sur le terrain et dans l'action quotidienne, les relations entre les équipes administratives et les différents vice-présidents fassent l'objet d'une attention toute particulière.** Cela passe sans doute par une clarification du champ de compétences de chacun des vice-présidents vis-à-vis de chaque direction et service, pour homogénéiser l'ensemble du dispositif. Par ailleurs, **le comité a constaté lors de la visite, que plusieurs VP exerçaient**

<sup>31</sup>RAE, p. 16.

**également des fonctions de directeurs de composantes. Le comité recommande de lever rapidement cette ambiguïté.**

## 4 / Les grandes fonctions du pilotage- ressources humaines, finances, système d'information, immobilier - : des fonctions révisées

### *a/ La politique RH revue efficacement*

Le pilotage et la gestion du domaine RH ont été identifiés dès 2015 comme des points de faiblesse par l'établissement, qui a demandé l'expertise de l'IGAENR (inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche) pour porter un diagnostic et suggérer des pistes d'amélioration. Selon nos interlocuteurs, le rapport remis à la gouvernance par l'IGAENR pointait un manque de professionnalisation des équipes RH, constituées d'une très forte proportion de personnels de catégorie C, un turn-over important de ces personnels et une organisation très pyramidale des fonctions, générant un manque d'interactions et un fort cloisonnement entre les diverses composantes d'une part, et entre les services plus centralisés d'autre part.

**La réorganisation de la DRH (direction des ressources humaines), débutée fin 2015, est désormais achevée et a produit des résultats significatifs.**

Ces transformations ont posé les bases d'une réflexion stratégique interne, intitulée « quelles RH pour quelle université ? » qui d'après l'établissement prendra encore plus de sens dans le cadre de l'Université Paris-Saclay.

Le périmètre des pôles en place comprend :

- un pôle stratégie et développement RH intégrant le volet GPEEC ;
- un pôle de gestion individuelle et collectif ;
- un pôle de gestion de la masse salariale intégrant le contrôle paie<sup>32</sup>.

Des groupes « métiers » ont réalisé une cartographie des emplois (bien au-delà des seuls emplois de la DRH), identifiant et décrivant les différentes fonctions, ce qui a permis de mesurer les écarts entre les compétences des agents et les tâches à réaliser.

Le défi de la professionnalisation des équipes a été relevé par la mise en place d'un plan ambitieux de formation (250 K€ par an, de préparation aux concours administratifs et par un soutien actif à la mobilité interne et externe. Environ 75 % des effectifs de la DRH ont été renouvelés sur trois ans. En 2019, le rééquilibrage de la pyramide des emplois de la DRH fait qu'il ne reste plus que trois agents de catégorie C et que les réussites aux concours se multiplient pour l'ensemble des personnels Biatss.

Ce travail, mené d'abord en interne, a concerné l'ensemble des personnels de l'université. La cartographie des emplois mentionnée plus haut a permis d'entamer une réflexion sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (Gpec) et de produire, dans le cadre des dialogues de gestion avec chaque composante, des « fiches de caractérisation » présentant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs en matière d'évolution des emplois et de la masse salariale.

La formation continue des personnels a été beaucoup développée, en lien avec les projets de réorganisation des différents services et étendue aux enseignants-chercheurs. Des formations obligatoires avant toute prise de fonction d'un manager ont été également mises en place. Un séminaire, de type *teambuilding*<sup>33</sup>, a lieu chaque année et permet à l'équipe de gouvernance et aux cadres de l'université de se retrouver et de partager le projet stratégique de l'établissement.

Cette DRH réorganisée est moteur dans les différents groupes de travail liés au projet Université Paris-Saclay, notamment autour d'un enjeu majeur, celui des systèmes d'information RH. Ces groupes se sont beaucoup développés, réunissant les cadres des trois universités concernées, pour travailler par exemple sur le choix des nouveaux logiciels, sur les calendriers de reprise des données, afin de faciliter à terme l'intégration dans la nouvelle université.

---

<sup>32</sup> RAE, p.6.

<sup>33</sup> Renforcement d'équipe.

Une période de transition, due à la fin de vie de plusieurs logiciels de gestion RH (notamment HARPEGE), sera sans doute inévitable mais la DRH est désormais bien armée pour l'affronter.

La DRH prend toute sa place dans l'animation du dialogue social et joue son rôle d'accompagnement de la politique portée par la gouvernance. Elle a en charge le bon fonctionnement des instances du dialogue social, notamment le Comité technique dont elle construit les ordres du jour. Elle est consultée en tant que conseiller expert pour toutes les réorganisations de service en cours ou en projet.

**Le climat social peut être qualifié aujourd'hui de serein.** Les différentes catégories de personnel que le comité a rencontrées ne manifestent pas d'inquiétude majeure par rapport à l'intégration à venir de leur établissement à l'Université Paris Saclay. Si les représentants des personnels témoignent de la qualité d'écoute de la gouvernance, le comité hygiène déplore toutefois de n'être consulté, le plus souvent, qu'à posteriori pour des décisions concernant des réorganisations de services.

Il ressort des entretiens avec les représentants des personnels et avec les membres de la direction que **la qualité de vie au travail dans l'université est en amélioration constante**, même si les conditions de travail peuvent être différentes d'un site à l'autre et si les représentants des personnels regrettent que l'information y soit insuffisamment diffusée. **Le comité recommande que des points d'étape sur des projets en cours soient réalisés en direction des personnels afin que ces derniers soient plus impliqués dans les dossiers.**

### *b/ Les finances*

Dans un contexte financier tendu en 2012 et 2013, la gestion du budget de l'université a été mise sous tutelle rectorale. Au prix de mesures drastiques (absence de campagne de recrutement pour les enseignants chercheurs, réduction du budget des composantes), l'équilibre financier a été retrouvé en 2014. Mais le maintien de ce retour à l'équilibre a rendu d'autant plus nécessaire le déploiement d'une nouvelle organisation de la fonction financière et comptable, et la mise en place d'outils de pilotage et de contrôle, notamment en matière de préparation et de suivi du budget.

Certaines dépenses ont été centralisées au niveau de la gouvernance (en matière immobilière et logistique notamment), une politique d'achat a été initiée au niveau de l'établissement et un contrôle de gestion a été mis en place. Chaque composante reçoit désormais une dotation pour le fonctionnement, l'investissement et les heures complémentaires, et la consommation de cette dotation est suivie mensuellement. La préparation du budget a été entièrement renouvelée, via des dialogues de gestion entre chaque composante et la gouvernance. Des tableaux de bord par service, composante et laboratoire sont désormais édités et servent de support au pilotage.

Les dépenses en masse salariale ont peu évolué entre 2014 et 2017, de 65 748 k€ à 66 552 k€<sup>34</sup> (1,2 % seulement ce qui est très peu compte tenu du GVT<sup>35</sup>). Cette évolution s'est faite sur la part issue de la dotation de l'Etat (+ 2,8 % entre 2014 et 2017) au détriment de la part sur ressources propres (- 12 % sur la même période). Le volume d'heures complémentaires a été maîtrisé et représente, en 2017, 5 391 k€ (contre 4 867 k€ en 2014)<sup>36</sup>.

Ces décisions politiques fortes ont été menées en même temps que la réorganisation en profondeur de la DGS et grandement facilitées par l'obligation de mise en place de la nouvelle organisation financière et comptable des établissements (GBCP -gestion budgétaire et comptable publique) au plus tard le 1er janvier 2017. La directrice des finances a été nommée chef du projet GBCP et a travaillé en lien étroit avec l'agent comptable mais aussi avec l'ensemble des services de l'université, pour constituer un nouveau référentiel de comptabilité analytique. Toutefois le système d'information ne permet pas encore le calcul en coût complets et les éléments disponibles via des tableaux excel n'étaient pas encore déployés lors de l'allocation aux différentes composantes.

La bascule dans le logiciel SIFAC (système d'information financier analytique et comptable) a eu lieu à la date prévue et a nécessité un important effort de formation pour tous les agents qu'ils soient affectés à la direction des finances ou à l'agence comptable.

Au sein de l'agence comptable, la même volonté de modernisation et de simplification a été déployée. La GBCP a modifié les missions des agents, qui se sont particulièrement impliqués dans les nouveaux processus, notamment dans la mise en place du contrôle interne. Toutefois, des points de vigilance restent de mise pour

<sup>34</sup> Annexe RAE : Tableau indicateurs UEVE.

<sup>35</sup> GVT : Glissement, vieillesse, technicité.

<sup>36</sup> Annexe RAE : Tableau indicateurs UEVE.



les deux directions : les difficultés de recrutement des collaborateurs sur des compétences techniques pointues (gestion des marchés, gestion des contrats de recherche) sont réelles, la faible attractivité du territoire évyrien et la mobilité des personnels bien formés vers d'autres bassins d'emploi peuvent à terme amener à un déficit de compétences pour des secteurs clés de l'établissement.

Le comité confirme que la réorganisation des processus d'allocation des moyens, la mise en place de nouveaux outils de pilotage et de contrôle, associés à la réorganisation en profondeur du secteur finances - comptabilité ont porté leurs fruits : les comptes sont à l'équilibre et désormais certifiés, des marges de manœuvre internes sont dégagées, même si elles restent très modestes. **Le comité recommande de poursuivre cet engagement, en accélérant la mise en place d'une comptabilité analytique et en se dotant du système d'information nécessaire à son déploiement.**

### *c/ Le système d'information*

L'UEVE indique dans son RAE (p.38), avoir « l'objectif affiché d'une université numérique adaptée aux enjeux du futur et à l'« informatisation » progressive de la société ». La stratégie de l'établissement, pour ce qui concerne le système d'information, est discutée en comité stratégique numérique (CSN) présidé par le président d'université. Le VP numérique, les VP, les directeurs de composantes, la DSI (direction des systèmes d'information), la DGS (direction générale des services), la DRH (direction des ressources humaines), la DGA (direction générale adjointe) participent à ce comité qui se réunit 4 fois chaque année universitaire.

Le CSN existe depuis 2014, il a mis en place des comités de pilotage et des groupes de travail :

- le CARI - Conseil administratif des ressources informatiques, qui pilote les investissements, 940 projets financés. En 2015 : 680 K€ ; en 2016 : 713 K€ ; en 2017 1068 k€<sup>37</sup> ;
- le COPIL SSI- Comité de Pilotage du Système d'Information : qui est chargé de la politique de sécurité des systèmes d'informations ;
- des Comités *ad-hoc* pour certains projets.

La DSI pilote des projets en articulation avec la DGA, la FVE, le pôle REME, le SAUN (service d'accompagnement à l'usage du numérique), *etc.* pour accompagner la transformation de l'université, des métiers, des structures, et favoriser la dématérialisation.

Des efforts ont été faits pour les utilisateurs dans l'objectif de ne pas ressaisir plusieurs fois les mêmes informations avec notamment la mise en place d'un référentiel de données pour agréger les données des différentes bases (individus, groupes et structures) ainsi que la mise en place d'un connecteur entre le référentiel et l'application qui permet les transferts entre les bases de données.

La DSI met en place des projets applicatifs qui sont alimentés par les directions métiers. La DSI a des correspondants informatiques dans toutes les UFR, les départements et les laboratoires et tient un rôle d'accompagnement des directions dans l'expression des besoins, la réalisation de l'application et le suivi.

L'UEVE, dans son guide des personnels 2018-2019<sup>38</sup> indique utiliser les outils suivants (par ordre alphabétique, liste non exhaustive) :

- APOGEE : Application pour la gestion des enseignements et des étudiants, application destinée à couvrir la gestion de la scolarité dans les établissements de l'enseignement supérieur ;
- HARPEGE : Harmonisation de la gestion des personnels, application destinée à couvrir la gestion des ressources humaines dans les établissements de l'enseignement supérieur ;
- SIFAC : Système d'Information Financier, Analytique et Comptable, progiciel permettant de moderniser les opérations budgétaires et comptables pour répondre aux exigences liées à la LOLF et à la LRU ;
- VT : *Visual Timetabling*, Progiciel de gestion des emplois du temps et des salles ;
- WINPAIE : Logiciel utilisé pour gérer la paie des personnels de l'université ;
- SYSIPHE : Système d'information pour le pilotage des heures d'enseignement ;
- VAC-ENS : Gestion des vacataires d'enseignement.

Un projet lié au SI (système d'information) décisionnel est en cours pour la création de tableaux de bord et l'identification d'indicateurs. L'outil *Power BI* est employé pour croiser les informations de différentes sources de données hétérogènes. Un travail est en cours, en lien avec la direction du pilotage et les directions métiers sur ce sujet (application *SAP Business Object*).

<sup>37</sup> RAE, p.39.

<sup>38</sup> Site institutionnel. Consulté le 10 juillet 2019 :

[https://www.univ-evry.fr/fileadmin/medias/ueve-institutionnel/01\\_Universite/Guides/Guide\\_des\\_Personnels\\_2018-19.pdf](https://www.univ-evry.fr/fileadmin/medias/ueve-institutionnel/01_Universite/Guides/Guide_des_Personnels_2018-19.pdf) p. 44.

Il est à noter qu'il y a convergence du schéma directeur de l'UEVE avec celui de Paris Saclay. Dans son RAE (p. 38), l'établissement indique que le schéma directeur couvre 3 domaines principaux (Socle commun – Formation- Recherche) sur 4 axes prioritaires :

- consolidation et sécurisation des infrastructures informatiques socles ;
- architecture et urbanisation du système d'information ;
- déploiement de nouveaux services et ressources numériques en ligne ;
- convergence avec la Comue au niveau du SI formation et des ressources numériques.

Parmi les actions de mutualisation, peuvent être cités :

- un annuaire mutualisé agrégeant les informations des différents annuaires des établissements pour authentifier les utilisateurs ;
- des cours en ligne (*learning management system*) : tous les cours en ligne mutualisés dès la rentrée (ENS, Télécom, IOGS, ENSTA ParisTech...) ;
- l'analyse de l'existant et prospective pour la nouvelle structure : remontées d'informations en terme de budgets, de RH, et proposition d'une organisation du numérique dans la future organisation.

Autre exemple, pour le domaine formation, il y a eu le lancement du SI (système d'information) formation à la Comue pour accompagner la mutualisation de 70% des masters. Les réunions sont fréquentes à Paris Saclay.

Le plan prévisionnel d'investissement (PPI) mis en place depuis 4 ans a permis le lancement de travaux pour fiabiliser les infrastructures, sécuriser les points d'accès au réseau RENATER, sécuriser la mutualisation avec Paris Saclay.

Avec pour enjeux, « la transformation de l'université, des métiers et des usages, en convergeant vers l'Université Paris Saclay » (RAE, p.40), l'établissement a effectué une réorganisation de la gouvernance des systèmes d'information avec un Schéma Directeur Numérique, et des objectifs clairement définis qui traduisent une volonté de maîtrise des développements informatiques (services), d'urbanisation et de mutualisation du système d'information (architecture, infrastructure, plateformes) et de sécurisation des systèmes et des données.

Cependant, le comité constate qu'au niveau du SI scolarité, il apparaît que l'interopérabilité entre les SI de l'UEVE et de l'UPS reste à réaliser. **Le comité encourage l'établissement à poursuivre l'intégration et l'interopérabilité du système d'information avec Paris Saclay.** L'établissement a d'ailleurs commencé à travailler en ce sens. Par exemple, les identifiants des utilisateurs des systèmes numériques communs sont gérés par une solution partagée, les bibliothèques universitaires fonctionnent sur un système partagé, la plateforme pédagogique e-campus est commune à tous les partenaires de l'UPSaclay, toutes les écoles doctorales utilisent une base de données commune (ADUM), etc.

#### *d/ La politique immobilière*

L'université est implantée sur plusieurs sites en Essonne (Évry-Courcouronnes, Juvisy-sur-Orge et Brétigny-sur-Orge) et dispose de 107 000 m<sup>2</sup>, dont plus de 43 000 dédiés aux salles de cours et amphithéâtres<sup>39</sup>. Les bâtiments datent pour les plus anciens des années 70 et pour les récents de 2010<sup>40</sup>.

L'actuelle direction des services généraux et de l'immobilier a été créée en 2016, par le regroupement du pôle services généraux et du pôle immobilier. Cette création a mis de la cohésion dans un secteur sensible, en réunissant dans un même bâtiment les différentes équipes. Toutefois cette réorganisation reste problématique et n'est pas totalement opérationnelle, notamment pour ce qui concerne les services généraux (maintenance, services à l'occupant, logistique, sécurité). Des mesures correctrices ont été prises (en matière de formation, d'élaboration de fiches de poste) mais peinent à produire leurs effets, face à d'importantes résistances au changement d'organisation.

**Le comité suggère de s'appuyer sur une cartographie des emplois au sein de ce service pour faire évoluer les profils et prévoir les prochains recrutements.**

La nouvelle direction a en charge le patrimoine immobilier et les opérations nouvelles programmées, notamment dans le cadre du CPER. La situation patrimoniale de l'université n'est pas bonne (bâtiments vieillissants, absence prolongée de maintenance) et les financements obtenus dans le cadre du CPER ont dû être reconsidérés (les précédents CPER couvrent les périodes 2007-2013 et 2015-2020<sup>41</sup>). L'assistance demandée à l'EPAURIF pour remonter les projets sur le plan technique, le fort soutien du rectorat, et la volonté

<sup>39</sup> RAE, p. 6.

<sup>40</sup> RAE, p. 37.

<sup>41</sup> RAE, p. 36.

de la nouvelle gouvernance de réaliser au plus tôt certains d'entre eux (*learning center*, rénovation du bâtiment Maupertuis) devraient permettre de mener à bien des opérations attendues pour certaines depuis presque 10 ans.

La direction dispose toutefois de peu d'outils de pilotage, notamment pour la connaissance fine du patrimoine et de sa gestion (plans, recensement des équipements techniques) et travaille encore avec des tableaux excel. Le comité observe qu'un marché vient d'être passé avec un cabinet de géomètres, ce qui devrait à terme permettre à l'université de disposer de données fiables sur son patrimoine.

Nonobstant ces handicaps, l'université identifie les chantiers prioritaires à mettre en place : études sur la performance énergétique en 2018 (70 k€ sur fonds propres) et sur les problématiques de sécurité et de sûreté (0,75 M€ sur fonds propres)<sup>42</sup> ; début des travaux de mise en accessibilité des installations et bâtiments (5,12 M€). Depuis 2015, l'établissement a également mis en place un plan de mise en conformité des locaux pour l'accueil de personnes à mobilité réduite. Il s'agit du Plan Ad'Ap<sup>43</sup> approuvé par l'autorité préfectorale. Les travaux sont en cours<sup>44</sup>.

Concernant le développement durable, il est à noter que l'université a été parmi les 17 universités signataires de la Convention Efficacité Énergétique - Plan Bâtiment Durable<sup>45</sup> aux côtés du ministère de l'environnement et de grands groupes français<sup>46</sup>. Des travaux sont actuellement en cours pour permettre d'économiser l'énergie<sup>47</sup>.

Les futurs projets immobiliers seront désormais portés par l'Université Paris-Saclay et intégrés au calendrier des actions prioritaires définies dans ce cadre. **Le comité recommande de prévoir des investissements immobiliers sur les campus de l'UEVE.**

---

<sup>42</sup> RAE, p.36.

<sup>43</sup> Site consulté le 10 juillet 2019. <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/ladap-agenda-daccessibilite-programmee>  
« Dispositif des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP), institué par l'article 3 de l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées.

<sup>44</sup> RAE, p.37.

<sup>45</sup> [http://www.planbatimentdurable.fr/IMG/pdf/171011\\_liste\\_signataires\\_charte\\_tertiaire\\_2017\\_au\\_11\\_oct.pdf](http://www.planbatimentdurable.fr/IMG/pdf/171011_liste_signataires_charte_tertiaire_2017_au_11_oct.pdf). Site consulté le 10 juillet 2019.

<sup>46</sup> RAE, p.37.

<sup>47</sup> RAE, p.37.

# La recherche et la formation

## 1 / Une politique de recherche à préciser davantage

La recherche au sein de l'UEVE est organisée en 17 unités de recherche dont 8 UMR (CNRS, Inserm, CEA, INRA), 1 UMR associée et des infra-structures. Plus précisément, les 18 unités de recherche hébergent 356 enseignants-chercheurs et 56 chercheurs travaillant dans 3 domaines scientifiques : Génome, post-génome, santé et environnement (6 UMR et 2 EA, 56 EC et 46 C), Sciences exactes (1 UMR et 2 EA, 127 EC et 4 C), et Sciences de l'homme et de la société (1 UMR et 5 EA, 173 EC et 6 C). Il est à noter qu'au sein des unités de recherche, le potentiel recherche de l'UEVE a diminué en nombre entre 2013 et 2017, passant de 199 à 178 pour les maîtres de conférences, et de 87 à 79 pour les professeurs des universités; cette diminution est notamment due aux problèmes de gestion de budget de l'établissement<sup>48</sup>. Les domaines de la génomique, post-génomique, de la biologie systémique et synthétique, constitutifs du dossier I-Site monté par l'UEVE avec ses partenaires, bénéficient d'une visibilité internationale, comme en témoigne le classement Shanghai thématique 2019 où l'établissement apparaît au rang 301 pour les sciences biologiques. Par ailleurs, pour améliorer la visibilité de ses laboratoires de recherche, l'UEVE participe à 5 projets Labex parmi lesquels on note SPS (Sciences des plantes de Saclay) et Charmmmat (Chimie des architectures moléculaires multifonctionnelles et des matériaux) avec Paris-Saclay.

La stratégie de recherche de l'UEVE se traduit par le dépôt depuis 2015 de 43 projets ANR, dont 8 sont actuellement financés (soit un taux de réussite de 19%, supérieur au taux national). Au niveau européen, 2 projets FEDER ont été déposés, pour 1 financé, et 2 projets ERC<sup>49</sup> ont aussi été proposés. Sur la période de référence, on note cependant une baisse significative du volume des contrats internationaux et européens qui passe de 585 k€ en 2015 à 174 k€ en 2017.

Le soutien de l'établissement en moyens financiers et humains à la recherche est réel, comme en atteste, par exemple, la décision prise en 2017 de réduire la charge d'enseignement des maîtres de conférence nouvellement nommés à 128 h TD pendant deux ans, et d'affecter un crédit fléché de 8 k€ à tout MCF (maître de conférence) ou PR (professeur) nouvellement arrivé. La partie du budget de l'UEVE destinée à la recherche en terme d'allocations directes aux unités de recherche, hors masse salariale et hors immobilier, varie d'une année à l'autre et se situe entre 829 k€ et 1262 k€ par an, en fonctionnement et en investissement. Les dotations des laboratoires ont augmenté chaque année depuis 2015 (10% en 2015, 20% en 2016, 10% en 2017). En 2016, les ressources propres des laboratoires ont atteint 2 182 k€, grâce notamment à un nombre plus important de conventions de recherche et de contrats de collaboration, avant de subir une baisse en 2017 (1 583 k€), ce constat peut être à considérer simplement comme conjoncturel, le comité n'ayant pas eu connaissance des chiffres des années suivantes au moment de la rédaction de ce rapport.

En suivant sa démarche en prise avec les réalités de société, l'UEVE a fait le choix d'aborder la recherche à partir de projets structurants. Ainsi, compte tenu des spécificités du site et des compétences développées, des enjeux de trois domaines – Génomes, post-génomes, santé et environnement ; Sciences exactes ; Sciences de l'Homme et de la société – sont au centre des investigations des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'UEVE. Cette organisation reflète le caractère pluridisciplinaire de la recherche à l'UEVE, et toutes les unités de recherche, bien que de tailles très différentes, présentent des projets en cours ou émergents, à la croisée de champs disciplinaires variés. A titre d'exemple, citons des projets autour de la modélisation des systèmes vivants sur la base de l'interdisciplinarité entre biologie, bio-informatique, mathématique, physique ou aussi des projets proposant d'analyser l'impact des technologies numériques dans toutes leurs dimensions économique, psychologique, juridique, sociologique, *etc.*

Le positionnement régional et national des unités de recherche, voire international pour certaines d'entre elles, est ainsi bien établi. L'intégration dans le dossier Idex Saclay du projet I-Site 2014 Génomique, post Génomique pour la Santé et l'Industrie (GPGSI) avait déjà permis de structurer une partie significative des activités de recherche des laboratoires de l'UEVE par rapport à celles de la Comue Paris-Saclay. Compte tenu du positionnement décrit précédemment, la stratégie de l'UEVE en matière de recherche consiste à renforcer des partenariats et des collaborations – laboratoires d'excellence communs, instituts de recherche et plateformes communes -en vue de l'intégration de l'UEVE dans la Comue Paris-Saclay. Cette stratégie est maintenant soutenue et partagée par les directeurs d'unités de recherche. Toutes les unités de recherche sont concernées et participent activement aux groupes de travail ayant pour objectif la co-construction des

<sup>48</sup> RAE, p.26: « L'équilibre financier revenu en 2014 s'est traduit par des mesures telles que l'absence de campagne d'emplois E/EC en 2014... »

<sup>49</sup> Site consulté le 10 juillet 2019 : <http://www.horizon2020.gouv.fr/cid72629/erc.html>

« L'ERC [European Research Council] finance l'excellence scientifique à la frontière des connaissances. C'est un programme "scientifique blanc" dédié à la recherche exploratoire, dont l'unique critère de sélection est l'excellence scientifique. »

départements de recherche de Paris-Saclay. Les enseignants-chercheurs que le comité a entendus ne voient aujourd'hui que des bénéfices à l'entrée dans Paris-Saclay. **Le comité d'évaluation estime que la participation active des laboratoires de l'UEVE à la co-construction des départements de recherche de Paris-Saclay est un bon moyen pour préserver et valoriser ses spécificités permettant d'éviter la dilution, notamment pour ce qui concerne les SHS et les ST.** Par ailleurs, ce travail commun permet une harmonisation et un partage de bonnes pratiques entre les chercheurs/laboratoires des domaines ayant les mêmes indicateurs de performance et les modes d'évaluation similaires.

Les relations de l'UEVE avec les partenaires académiques de recherche – CNRS, Inserm, CEA, INRA– sont actuellement régies par des conventions ponctuelles portant uniquement sur des projets en commun au sein des laboratoires partagés. Sont concernées par ces conventions certaines unités de recherche, notamment du domaine Génomes, post-génomes, santé et environnement, en partie *via* Genopole. **Le pilotage conjoint des entités de recherche partagées entre l'établissement et les organismes de recherche est à renforcer, notamment par des conventions globales et des comités des tutelles réguliers, en vue d'assurer une participation équilibrée des partenaires aux choix stratégiques et permettre une meilleure concertation et coordination à l'échelle du site de regroupement d'unités dans des pôles UEVE, des départements de recherche de Paris-Saclay, etc.**

Par le développement de relations ou d'alliances stratégiques avec les partenaires académiques et industriels, l'UEVE intègre son activité de recherche dans son environnement territorial et régional, et conforte l'attractivité de ses domaines de recherche de pointe aux échelles locale, nationale et internationale. Les principaux partenariats de l'établissement, dont ceux avec le *Biocluster* Genopole et le *cluster* Drone Paris-Région, sont formalisés ; en revanche leur suivi reste à systématiser et à renforcer, via des réunions de suivi de projets et des comités de valorisation comme prévu par des conventions. Au sein de Paris-Saclay, l'implication de l'UEVE dans les structures ou réseaux nationaux et internationaux est encore à consolider.

En ce qui concerne la production scientifique des unités de recherche, elle est quantitativement stable ou en légère progression par rapport à la période précédente<sup>50</sup> ; le HAL-Évry fait notamment part des pics de dépôt en 2015 pour les domaines SHS et SDV. Sur la période 2013-2017, 1657 publications sont répertoriées dans le *Web of Science* (WoS), dont 37 fortement citées (Highly cited papers) et 2 publications sont considérées comme *Hot papers* avec 11971 citations pour ces publications WoS. Malheureusement le RAE ne fournit aucune analyse qualitative de cet indicateur de recherche, en particulier par domaine scientifique. Plus généralement, **concernant le pilotage des activités de recherche à l'UEVE, des indicateurs de production spécifiques rapportés aux domaines des unités de recherche ne sont pas explicités, ce qui serait pourtant nécessaire pour répartir les moyens alloués aux projets en émergence.** Aussi, vu la baisse des ressources propres des laboratoires en 2017, une analyse des évolutions des sources de financement et de la typologie de projets de conventions partenariales, de contrats de collaboration ou de prestations de recherche serait nécessaire pour comprendre cette baisse et aussi pour compenser une baisse très significative des contrats internationaux et européens (de 585 k€ en 2015 à 174 k€ en 2017), ainsi qu'une baisse sensible des contrats avec Genopole.

Pour l'UEVE, le rôle d'accompagnateur de projets en émergence et celui d'incitateur sera à affirmer dans les instances par le renforcement du pilotage des unités de recherche, de suivi de projets financés et surtout dans le fonctionnement des services d'appui à la recherche. Par ailleurs, le positionnement et le pilotage politique de la Direction de la recherche et des relations internationales (DRRI) peut poser question, ainsi que son fonctionnement focalisé sur le soutien des actions de formation et de recherche à l'international au détriment de toutes les formes de partenariats et de mobilités.

**L'adoption de la signature scientifique Paris-Saclay est un point fort de la politique scientifique de l'UEVE. Bien que l'établissement constate sa difficulté à assurer le suivi de ces signatures, le comité d'évaluation l'encourage à le faire car cela contribue à sa visibilité et son rayonnement.**

L'UEVE accompagne l'intégration de ses unités de recherche dans les départements recherche de la Comue Paris Saclay et participe à la réflexion autour des objectifs partagés avec la Comue Paris-Saclay. Cela constitue une avancée dans l'intensification des relations entre la présidence et les directeurs des unités de recherche. **Le comité d'évaluation considère qu'une attention particulière doit être accordée à l'avenir des unités de recherche des domaines SHS et ST à Paris-Saclay : la restructuration et l'évolution amorcées pendant la période de référence doivent se poursuivre de façon cohérente avec Paris-Saclay, et ceci pour l'ensemble des laboratoires.**

**Le comité suggère qu'en veillant à un renforcement des collaborations entre les unités de recherche en fonction des objectifs fixés par l'UEVE, l'équipe dirigeante et la DRRI contribuent à la coordination, au**

<sup>50</sup> <https://hal-univ-evry.archives-ouvertes.fr/>

**fonctionnement, au rayonnement et au positionnement plus stable des entités de recherche.** Ces efforts coordonnés permettront sans doute de satisfaire aux exigences des spécificités de domaines de recherche de l'UEVE au sein de Paris-Saclay. **Dans ce contexte, un recentrage des missions de la DRRI sur la recherche et sa valorisation, un pilotage par domaine de recherche et une meilleure coordination avec le pôle REME pour une détection systématique de projets valorisables s'avèrent nécessaires.**

## 2 / La politique de formation tout au long de la vie : une politique de formation refondée

L'offre de formation de l'UEVE comprend 160 formations<sup>51</sup> dont 14 mentions de licence générales, 51 parcours de licence professionnelles, 10 mentions de master UEVE et 24 diplômes hors mention (DAEU, DUT, DEUST, DE, DU, DAEU, préparation IEJ). L'établissement est référent de 19 mentions (79 éléments de formation) et opérateur de 4 mentions (58 éléments de formation) de Master Paris-Saclay ainsi que de la licence Paris-Saclay "Villebon-Georges Charpak". L'UEVE est aussi partenaire de l'ESPE de l'académie de Versailles et opératrice de 2 Master MEEF. Le Service de Formation Continue (SCFC) porte une dizaine de formations continues courtes, indépendamment des formations diplômantes (DU, DAEU)<sup>52</sup>. Ces formations se répartissent en quatre domaines<sup>53</sup> : Droit, Economie, Gestion (DEG : 41,3 % des inscrits) – Sciences, Technologies, Santé (STS 38%) – Arts, Lettres, Langues (ALL : 7,3 %) – Sciences Humaines et Sociales (SHS : 12,4 %), 0,9 % d'inscrits hors LMD, 5% master MEEF, et sont dispensées par un IUT (1958 étudiants<sup>54</sup>) et 5 UFR : Droit et Science Politique (DSP, 1410 étudiants), Sciences Fondamentales et Appliquées (SFA, 2717 étudiants), Sciences de l'Homme et de la Société (SHS, 2987 étudiants), Sciences et Techniques (ST, 1117 étudiants), Langues Arts Musique (LAM, 795 étudiants)<sup>55</sup>. L'UEVE dispose d'un fort ancrage territorial grâce à son tissu de relations avec le monde socio-économique. Du point de vue académique, elle travaille en très étroites relations avec les Grandes Écoles du territoire (*ENSIIE, TSP, TEM*), ainsi qu'avec tous les établissements de l'Université Paris Saclay.

La politique de formation de l'UEVE poursuit une double ambition : porter la formation au plus haut niveau en participant à la construction et à la consolidation de l'offre de formation de Paris-Saclay ; et maintenir une offre pluridisciplinaire de qualité, ouverte aux publics de proximité et à l'ensemble des bacheliers.

Bien qu'elle puisse sembler paradoxale, cette double ambition est tout à la fois pertinente, partagée par les composantes et les services de formation de l'UEVE, respectueuse de l'histoire de l'université et des spécificités de son territoire. Au-delà de l'intention, elle est déjà très largement une réalité. En effet, tous les doctorats sont portés par la Comue Paris-Saclay depuis 2017. La plupart des masters de l'UEVE ont déjà été rationalisés, adaptés et intégrés dans l'accréditation Paris-Saclay depuis 2015-16. Les Masters de l'UEVE qui ne le sont pas encore ont le projet d'intégrer l'offre Paris-Saclay à moyen terme, dès la prochaine accréditation, voire dans la suivante pour une partie congrue. L'intégration de l'UEVE dans le projet Paris-Saclay est donc déjà une réalité, marquée par une présence dans pratiquement toutes les *graduate schools* (hors santé). L'intégration du niveau licence dans Paris-Saclay se précise également : les doubles licences sélectives et les licences internationales sélectives de l'UEVE ont vocation à intégrer l'offre Paris-Saclay tandis que l'UEVE maintiendra une offre de licences non sélectives de proximité, accessibles à travers Parcoursup à tous les bacheliers de son territoire notamment. **Toutefois, le comité recommande de poursuivre la réflexion sur le niveau licence avec Paris-Saclay pour construire un système cohérent qui permette à la fois de réaliser les ambitions du projet Paris-Saclay en termes de niveau de formation et de reconnaissance internationale, sans amputer le droit à la poursuite d'étude en master des étudiants diplômés de licence de l'UEVE.**

La place des IUT dans le projet Paris-Saclay reste encore à préciser, à l'image de celle de l'IUT d'Évry-Val-d'Essonne, qui représente environ 17 % des étudiants de l'UEVE. **Le comité encourage l'UEVE à initier une réflexion spécifique sur le sujet, compte tenu du poids important de son IUT, notamment dans le tissu local.**

Pour accompagner ces transformations, l'UEVE a eu le souci de réduire son architecture pyramidale en créant une direction générale adjointe (DGAFVE-REME) qui rassemble les directions de l'offre de formation (DOF), de la scolarité et des examens (DSE), de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DOIP) et de la vie étudiante (DVE). Cette réorganisation de l'administration a déjà contribué à améliorer significativement l'efficacité interne des services centraux sur le périmètre formation et vie étudiante (accueil des étudiants, scolarité, qualité des formations, pré-professionnalisation, aide à l'insertion professionnelle, services aux étudiants, etc.).

<sup>51</sup> Site web UEVE chiffres clés : <https://www.univ-evry.fr/universite/chiffres-cles.html>

<sup>52</sup> Annexes. Axes stratégiques. p.5

<sup>53</sup> Les données les plus récentes se trouvent dans le bilan étudiants 2015-2016. [https://www.univ-evry.fr/fileadmin/mediatheque/ueve-institutionnel/01\\_Universite/Bilans/Etudiant/Bilan\\_Etudiants\\_2015-2016.pdf](https://www.univ-evry.fr/fileadmin/mediatheque/ueve-institutionnel/01_Universite/Bilans/Etudiant/Bilan_Etudiants_2015-2016.pdf) ; p. 8.

<sup>54</sup> Annexes. TDB\_Formation\_Scolaviz. Données 2017-2018.

<sup>55</sup> TdB\_indicateurs\_UEVE, onglet "1-Gestion opérationnelle", lignes "nombre d'inscrits par composantes"

Sur le plan politique, le choix a été fait d'une organisation bicéphale, composée d'un 1<sup>er</sup> et d'un 2<sup>nd</sup> vice-président de la commission de la formation et de la vie étudiante, qui œuvrent de concert sur l'ensemble du périmètre formation et vie étudiante. Les entretiens lors de la visite sur site témoignent tous d'interactions nombreuses, régulières et directes entre les deux VP CFVU, la DGA-FVE (direction générale adjointe à la formation et à la vie étudiante) et ses quatre directions en charge du périmètre formation et vie universitaires.

L'apprentissage et la formation continue sont gérés par un service commun de formation continue (SCFC) pour les cinq composantes de l'UEVE hors IUT. Placés sous la ligne hiérarchique du DGS, le SCFC entretient aussi des relations fortes avec la DGA-FVE. Son directeur est nommé par le Président. Le SCFC a été récemment certifié FCU Veritas et entretient des liens étroits et forts avec le CFA EVE (lequel représente plus de 90 % des contrats de l'UEVE) très ancré sur le territoire d'Évry-Val-d'Essonne. L'apprentissage a connu une croissance régulière au cours du dernier contrat (CA : 7,5 M€ en 2015, 8,27 M€ en 2017, 9,25 M€ au BI 2018) pour atteindre un plateau depuis deux ans (avec 17 % d'étudiants en apprentissage). La formation continue, quant à elle, connaît une certaine baisse d'activité entre 2017 1.42 M€ et 2018, 1.37 M€, et constitue un axe de développement pour les prochaines années sous la forme de DU de « niches » notamment dans les domaines de la santé, des sports et de l'économie sociale.

Le pôle REME et le SCFC traduisent ainsi des intentions politiques fortes de l'UEVE. **Le comité recommande que leurs périmètres respectifs soient mieux précisés, et l'opportunité de leur rapprochement envisagée, pour renforcer davantage les synergies entre monde économique, formation initiale, notamment par apprentissage et formation continue, et mieux appuyer l'activité des composantes de formation.** L'audit en cours commandé par l'établissement devrait apporter un éclairage sur le sujet.

La place de la pédagogie numérique dans le schéma directeur numérique de l'établissement, l'existence d'un service d'aide à l'usage aux numériques (SAUN) depuis 2014-2015, organisé en 3 pôles (audiovisuel, web, ingénierie pédagogique), en lien avec le vice-président en charge du numérique, et le déploiement de formations incluses dans le plan de formation de l'établissement, montrent également que l'UEVE est soucieuse d'accompagner ses composantes de formation et ses équipes pédagogiques dans le développement des (nouveaux) usages pédagogiques.

La mise en œuvre d'un appel à projets (à partir de septembre 2019) auprès des enseignants pour la transformation des pratiques par le numérique est une initiative pertinente qu'**il convient d'encourager pour dépasser l'accompagnement de gré à gré et tendre vers le pilotage d'une réelle stratégie commune d'établissement en matière de pédagogie numérique, qui tienne compte à la fois des initiatives et des projets bottom up des équipes pédagogiques mais aussi des axes de développement prioritaires de l'établissement.**

Tout au long du contrat, l'UEVE a eu le souci d'améliorer la visibilité et la qualité de son offre de formation. La certification FCU Véritas de la formation continue en est une illustration. En témoignent également le déploiement des conseils de perfectionnement pour toutes les mentions de licence, la mise en œuvre d'un cloud pour assurer la traçabilité et le partage des comptes rendus de ces conseils, la mise en place d'une commission perfectionnement de la CFVU et d'assises des conseils de perfectionnement pour analyser les synthèses et en tirer des plans d'action au niveau de l'établissement.

Le rapprochement des ingénieurs pédagogiques de la direction de l'offre de formation (DOF) et du service commun formation continue (SCFC) est en cours pour préparer, dans le cadre de la prochaine accréditation, la traduction des formations de licences en blocs de compétences – conformément à l'arrêté licence – et les ouvrir ainsi à la formation continue.

Plusieurs points mériteraient toutefois d'être reconsidérés et précisés à la lumière des objectifs de l'UEVE et de ses ressources : le SAUN est-il suffisamment dimensionné pour permettre à l'UEVE de changer d'échelle ? Un service commun rattaché à la DGS et au VP numérique, comme c'est le cas aujourd'hui, est-il plus pertinent qu'une direction rattachée plus directement au périmètre formation de l'UEVE, et donc à la DGA-FVE et aux VP FVU ? Le référentiel d'établissement en termes de reconnaissance de l'investissement des enseignants et des enseignants-chercheurs, dans la conception de formations numériques notamment, est-il suffisamment incitatif ? L'établissement a d'ores et déjà lancé une réflexion sur ce sujet.

### 3 / Le lien entre recherche et formation : l'affirmation d'une articulation forte

L'UEVE a fait le choix d'un lien fort et affirmé entre formation et recherche, et ce lien est déjà une réalité dans les niveaux master et doctorat principalement. En effet, la période de référence a vu le transfert vers la Comue Paris-Saclay de l'intégralité de la diplomation des doctorats et de la majorité des masters de l'UEVE, une présence dans 90 % des *graduate schools* de Paris-Saclay, un pilotage des masters par les laboratoires de l'UEVE et l'accès aux plates-formes de recherche du site pour les masters dans les disciplines concernées, ainsi que l'implication de chercheurs (CNRS, INSERM, IFSTTAR-Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux) dans certaines formations dès le niveau Licence.

Des visites et des stages en laboratoires de recherche (dans le cadre de la L2 Villebon-Charpak) sont aussi organisés pour permettre aux étudiants de découvrir les métiers de la recherche dès le niveau Licence. Certains laboratoires proposent également des formations courtes dans le cadre de la formation continue, soit sous la forme de modules spécifiques issus des masters, soit sur l'utilisation d'instruments des plateformes de recherche.

En coordination avec les écoles doctorales et les partenaires de Paris-Saclay, des formations spécifiques organisées par l'UEVE sont offertes aux doctorants leur permettant une mise en situation professionnelle en enseignement ainsi qu'une interaction au sein d'une équipe pédagogique. Ces formations de sensibilisation à l'enseignement ainsi que de nouvelles formations visant à l'entrepreneuriat accompagnent les doctorants dans la perspective de leur insertion professionnelle.

La stratégie de recrutement des enseignants-chercheurs vient en appui de cette articulation entre recherche et formation. Les campagnes emploi sont structurées et collégiales. Elles associent les conseils de laboratoires et de composantes dans la définition des postes et leur priorisation, en lien avec le projet stratégique de l'établissement, tout en veillant à maintenir l'équilibre entre les domaines de formation et de recherche de l'UEVE.

Au cours du contrat, l'UEVE a également eu le souci de maîtriser l'endo-recrutement, bien que de façon inégale entre les MCF (4,5 % en 2016-2017) et les PR (35,7 % en 2016-2017)<sup>56</sup>.

L'UEVE est un établissement dont les effectifs étudiants sont très majoritairement au niveau licence tandis que le recrutement apparaît plus explicitement tiré par les besoins en master et en recherche, quand bien même les enseignants-chercheurs recrutés interviennent aussi en licence. **Dans le futur, il faudra rester vigilant à ce que l'engagement de l'UEVE dans le projet Paris-Saclay, dans la recherche intensive et les *graduate schools*, ne se fasse pas au détriment de l'ambition de l'UEVE de rester aussi une université accessible à tous les étudiants, du territoire notamment, et d'améliorer la réussite en licence.**

### 4 / La documentation : vers une politique de services

La bibliothèque universitaire (BU) est chargée de mettre en œuvre la politique documentaire de l'UEVE. La BU emploie 42 personnes et s'appuie sur un « système d'information documentaire pleinement intégré à celui de l'Université » (RAE, p. 54). Ses actions s'inscrivent dans le contexte de la construction de l'Université Paris-Saclay et de l'émergence de l'*Open Science* (RAE, p.54). En plus du service aux usagers de l'université, elle accueille également des lecteurs de la ville, y compris des jeunes lycéens (1 600 inscrits environ).

Dans ses 4 implantations (un site central et trois antennes) la BU met à disposition plus de 220 000 documents, ainsi que 19 000 revues en ligne et 350 000 livres électroniques (Guide Étudiant 2018-2019, p. 42). Un tiers des dépenses est consacré aux publications électroniques et la politique d'achat est de plus en plus concertée avec Paris-Saclay. Cependant, la nécessité de consacrer un budget plus important à la documentation destinée aux besoins des étudiants (enseignement et pédagogie) a été soulignée pendant les entretiens.

Les attentes et besoins des étudiants et des autres usagers ont été recueillies dans le cadre d'enquêtes, notamment sur les horaires d'ouverture, les catalogues et plus globalement sur la qualité du service. Suite à ces enquêtes, les heures d'ouverture ont été étendues et varient en fonction du lieu et de la période de l'année. La bibliothèque centrale est celle qui offre la plus large amplitude d'ouverture, durant la semaine de 08h30 à 19h00 et le samedi de 09h00 à 17h00.

Les aides à la consultation et les services et outils d'appui à l'utilisateur ont été modernisés et sont diversifiés, notamment le contrôle d'accès, le système de réservation de salle de travail, le catalogue électronique et les guides thématiques (Guide Étudiant 2018-2019, p. 42-43 et RAE, p. 55). Le RAE souligne que « au cours des dernières années, les axes de développement des services ont été la mutualisation, la modernisation et le

<sup>56</sup> Annexes. TdB\_indicateurs\_UEVE : onglet "3-indicateurs contrat 2015-19", lignes "Endorecrutement des enseignants chercheurs"



développement de services absents» (p. 55). Dans ce cadre, un outil de découverte commun aux établissements de Paris-Saclay a été mis en place (outil Focus).

La formation des étudiants est considérée comme une priorité, l'accent étant mis sur la connaissance des outils et procédures de recherche documentaire. Ainsi, des actions importantes de formation ont été mises en place : formation systématique de 3 heures (1,5 h à distance et 1,5 en présentiel) pour les étudiants de premier cycle ; formations à la demande en L3, M1 et M2 ; formation spécifique modulaire à la carte pour les doctorants et les enseignants (8 modules accessibles en permanence via le web) ; production d'un jeu pédagogique et des petites vidéos disponibles en ligne sur les sites de l'UEVE et de Paris-Saclay.

La science ouverte est une préoccupation de la gouvernance, qui considère que son appropriation par la communauté universitaire est un point faible (RAE, p. 56). À cet égard, l'UEVE et Paris-Saclay mènent une politique volontariste, un groupe de travail lui est dédié. La BU (bibliothèque universitaire) assure des actions de sensibilisation et de soutien, notamment par la création d'un réseau de référents (chercheurs jouant le rôle d'animateurs), par des présentations et expositions, et par des visites de laboratoires « afin de convaincre les chercheurs de déposer leurs travaux » (entretien avec le directeur de la BU, le 14 mai). Dans le cadre de Paris-Saclay existe un projet de création d'une maison d'éditions électroniques *Open Access*.

La BU joue également un rôle d'animation culturelle du campus, en promouvant des expositions, des tables rondes, la présentation d'œuvres et de travaux d'étudiants, ainsi que le programme « Printemps des Poètes ». Un « petit budget » est consacré à ces initiatives et une collaboration a été instituée avec le Département des arts de la scène et de la musique. Toutefois, la principale difficulté reste la conquête durable du public. La BU porte une politique dynamique, notamment dans les domaines de la politique documentaire et de la valorisation des collections, de la formation aux outils documentaires, du système d'information documentaire, de la science ouverte, des services aux étudiants et de l'animation culturelle. Elle joue également un rôle important de service à la communauté urbaine dans son ensemble, en particulier auprès des lycéens.

**D'une manière générale, le comité relève et salue l'activité de la BU et sa mobilisation en direction du projet Paris-Saclay. Dans ce contexte, il souligne l'importance de soutenir, au niveau documentaire, l'innovation pédagogique et la recherche, et de renforcer le travail collaboratif et la mutualisation des ressources et des compétences avec Paris-Saclay.**

## La réussite des étudiants

La population étudiante de l'UEVE est très majoritairement inscrite en niveau L (70,8 % en L, 27 % en M, 2,2 % en D) et en formation initiale (77,4 % en FI, 5,1 % en FA, 7,5 % en FCFP)<sup>57</sup>. Elle se caractérise par une population de néo-bacheliers fragiles, dont le niveau de réussite, inférieur de dix points à la moyenne nationale lors de la précédente évaluation AERES (2011-12)<sup>58</sup>, a légèrement reculé entre 2013 et 2016<sup>59</sup> (réussite en L1 : 35% en 2012, 33,1% en 2016 ; réussite en L3 : 81% en 2012, 68,3% en 2016 ; réussite en M2 : 76,8% en 2013, 74,6% en 2016). On relève des améliorations à partir de 2017-2018 : le passage de L1 vers L2, 35,5% en 2016-2017 et 35,8% en 2017-2018 ; la réussite en L3, 77,6% en 2017-2018 ; la réussite en M2, 80,1% en 2017-2018 tous masters confondus<sup>60</sup>.

Les taux d'insertion professionnelle sont en légère progression (taux d'insertion LP à 30 mois : 85,9% en 2010/11, 89,5% en 2012/13 ; taux d'insertion M à 30 mois : 78,3% en 2010/11, 89,9% en 2012/13, et se rapprochent de la moyenne nationale (taux d'insertion LP à 30 mois : 92%, taux d'insertion M à 30 mois : 90%)<sup>61</sup>.

### 1 / Les parcours des étudiants, de l'orientation à l'insertion professionnelle : des dispositifs innovants

L'investissement de l'UEVE dans la densification des liens bac-3/bac+3 a contribué à faire évoluer positivement son image auprès des enseignants du secondaire et des lycéens, renforçant ainsi sa légitimité et son attractivité sur son bassin de proximité. Plusieurs actions y contribuent, notamment : les actions coordonnées avec le rectorat et qui impliquent 20 lycées du bassin (journées d'immersion, cordées de la réussite, orientation active), les actions d'information et d'orientation organisées par l'UEVE (Journées Portes Ouvertes, salons, forums, conférences), les mini-stages proposés aux lycées avant l'entrée à l'université et les cours mis en place pour permettre aux lycéens qui ont échoué au baccalauréat de se projeter dans l'université sans attendre une année supplémentaire.

**Le comité note la pertinence du travail engagé avec le rectorat et les lycées et encourage à poursuivre celui-ci, notamment auprès des professeurs principaux.** Il suggère que le continuum et la cohérence entre la réforme du baccalauréat, la loi ORE (loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants), les attendus du supérieur et Parcoursup soient encore approfondis, avec les proviseurs et les enseignants du secondaire.

Pour accueillir les étudiants en situation de handicap dont les effectifs sont en forte augmentation (201 étudiants suivis en 2017/2018, 125 étudiants suivis en 2013/2014, soit +60% entre 2013 et 2018<sup>62</sup>), l'UEVE s'est dotée d'un service spécifique et d'un schéma directeur pluriannuel articulé autour de 4 axes : l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, l'accessibilité élargie à l'ensemble des services, la cohérence et la lisibilité des formations ayant trait au handicap.

L'UEVE est soucieuse de mieux accueillir et accompagner des étudiants plus nombreux, plus divers, et souvent fragiles ou encore mal préparés pour les études supérieures. Pour ce faire, elle s'est engagée dans l'expérimentation et le déploiement de dispositifs d'aide à la réussite pour repérer les étudiants en difficulté, renforcer leur légitimité perçue à faire des études, les accompagner vers les compétences, le diplôme et la vie active, et ainsi les mettre en situation de réussite dans leurs objectifs de formation et d'insertion professionnelle. Cette volonté se concrétise notamment à travers deux dispositifs marquants : la création en 2015 - avant la loi ORE - de l'Observatoire Licence 1 (OL1) pour identifier les raisons du faible taux de réussite encore très inférieur à la moyenne nationale, 60 à 70 % des étudiants de l'UEVE ne passant pas en L2 au terme de leur première L1<sup>63</sup>, et soutenir par un appel à projets des expérimentations pédagogiques visant à améliorer les trajectoires de L1 ; la création de l'Émulateur<sup>64</sup> en 2018 pour favoriser la socialisation des étudiants, renforcer leur confiance en soi et proposer des outils numériques pour permettre aux étudiants d'éprouver les connaissances et les compétences attendues dans les formations et les aider à prendre conscience des « attendus » pour réussir leur licence. **Les entretiens avec les étudiants lors de la visite de site ont confirmé la qualité de l'accompagnement, de l'encadrement et du suivi proposés par l'UEVE, ainsi que la qualité des dispositifs d'aide à la réussite.** Il apparaît que dans le prochain contrat, l'OL1 et l'Émulateur, qui sont aujourd'hui deux dispositifs relativement distincts dans leurs organisations et leurs missions, soient amenés

<sup>57</sup> TDB\_Formation\_Scolaviz, source Apogée, en date du 29/05/2018.

<sup>58</sup> Rapport d'évaluation de l'université d'Évry Val d'Essonne (UEVE), AERES, Octobre 2014.

<sup>59</sup> Fiche de données de caractérisation, Formation et réussite étudiante.

<sup>60</sup> Données établissement.

<sup>61</sup> TDB\_indicateurs\_UEVE, onglet "1-Indicateurs contrat 2015-19", lignes "IC5 Insertion professionnelle des diplômés".

<sup>62</sup> RAE, p.57.

<sup>63</sup> RAE, p.47.

<sup>64</sup> RAE, p.9 : « un ensemble physique et pédagogique pour déployer des mesures d'accompagnement destinées aux étudiants « Oui-si » qui nous rejoignent en première année. L'objectif est de leur permettre d'exprimer le meilleur d'eux même et de faire que l'entrée dans l'âge adulte s'accompagne d'une émancipation constructive. »

à évoluer vers un dispositif cohérent et intégré, pour renforcer la capacité de l'UEVE à accompagner les étudiants qui en ont besoin. La mise en œuvre d'une année probatoire/propédeutique pour les étudiants qui n'ont pas les attendus nécessaires pour réussir lorsqu'ils arrivent en L1 pourra aussi compléter ces dispositifs.

Des campagnes d'information et de sensibilisation ainsi que des conférences et des ateliers sur le décrochage complètent ces deux dispositifs. Des actions de détection sont mises en œuvre avec les responsables de formation, les secrétariats pédagogiques, les enseignants et les étudiants pour identifier au plus vite les étudiants en difficulté et leur proposer des accompagnements individualisés.

Une aide à la réorientation et à la construction du projet personnel et professionnel ainsi qu'un diplôme universitaire (DU DUMO) sont proposés aux étudiants en situation de rupture universitaire. Mais ces services proposés mériteraient d'être davantage connus/visibles.

Des passerelles structurées de réorientation de la licence vers l'IUT de l'UEVE et les BTS du bassin pourraient aussi contribuer à renforcer la capacité de l'UEVE à accompagner ses étudiants dans leurs projets de réorientation ; **le comité encourage l'université à explorer cette voie.**

Pour préparer les étudiants à l'insertion professionnelle, l'UEVE, notamment à travers la DOIP, propose différents dispositifs parmi lesquels : des UE dans chaque filière pour aider les étudiants à construire leur parcours professionnel, des fiches RNCP actualisées et harmonisées à toutes les mentions de licence avec annexes descriptive au diplôme, un accompagnement dans la construction d'un e-portfolio de compétences, et un forum annuel pour favoriser les rencontres entre doctorats, étudiants en master et entreprises - précédé d'une conférence « comment se présenter lors d'un entretien » et d'un atelier de simulation d'entretien et de correction de CV (curriculum vitae). On peut, par ailleurs, ajouter que les licences générales comportent un module PPP (Projet Professionnel Personnalisé) sur au moins 3 semestres et dont l'objet est de placer les étudiants en position de réfléchir à leur projet professionnel et de faire des recherches sur des domaines qui leur paraissent d'intérêt.

La sensibilisation à l'entrepreneuriat est également soutenue par la mise en place d'un café des entrepreneurs<sup>65</sup> et de conférences dédiées à l'entreprise, le déploiement de quatre unités d'enseignement libres ouvertes aux étudiants de niveau licence et la mise en place du statut d'étudiant entrepreneur.

La création du pôle relation entreprises et monde économique (REME), la nomination d'un Vice-Président REME, et la signature d'une convention avec le MEDEF Essonne témoignent de l'importance que l'UEVE accorde au développement de l'accompagnement de ses étudiants vers l'insertion professionnelle, l'intrapreneuriat et l'entrepreneuriat. Pour autant, les liens de l'UEVE avec les entreprises du bassin notamment doivent encore être renforcés. **Ici encore, les positionnements du pôle REME et de la DOIP mériteraient aussi d'être précisés et leurs fonctions plus étroitement articulées.**

## 2 / La vie étudiante : une politique à structurer

La vie étudiante, au sein de l'UEVE, réunit un certain nombre de facteurs très positifs :

- de nombreux espaces de vie qui offrent aux étudiants des lieux de convivialité<sup>66</sup>, et contribuent à leur bien-être. La banalisation d'une après-midi réservée à la participation à la vie étudiante va d'ailleurs dans ce sens et mérite d'être pérennisée. L'établissement, face à la propension des étudiants à ne pas rester à l'université au-delà de leurs heures de cours, envisage de traiter la question à l'échelle « ville » et de développer les partenariats avec la collectivité territoriale ;
- un schéma directeur d'amélioration de la qualité de la vie étudiante est en cours d'élaboration à l'échelle de l'Université Paris-Saclay (RAE, p.60). **Il serait opportun qu'il soit finalisé et qu'il prenne en compte les sites hors plateau de Saclay ;**
- un réseau d'associations très dense (une trentaine recensée dans l'annuaire des associations<sup>67</sup>), avec des élus qui s'investissent dans de nombreuses manifestations destinées à mieux intégrer les étudiants.

Néanmoins, le comité relève l'absence de maison de l'étudiant qui regrouperait l'ensemble des services aux étudiants, leur offrirait des lieux de réunion et leur donnerait un accès direct aux informations les concernant,

<sup>65</sup> Site institutionnel. <https://www.univ-evry.fr/entreprise/lentrepreneuriat-etudiant/cafe-de-lentrepreneur.html>. Consulté le 10 juillet 2019 : « Existant depuis 2009, le Café des Entrepreneurs est l'occasion pour les étudiants et jeunes diplômés de l'Université d'Evry de rencontrer des entrepreneurs. Cet événement est adressé aux licences jusqu'aux doctorants : c'est une mise en relation entre étudiants et chefs d'entreprises ou fondateurs de start-ups. »

<sup>66</sup> Par exemple l'université met à la disposition de l'association étudiante la Maison des étudiants un local situé dans le bâtiment des 1ers cycles. Source site web institutionnel. Consulté le 10 juillet 2019. <https://www.univ-evry.fr/vie-de-campus/simplifier/la-maison-des-etudiants.html>

<sup>67</sup> Site institutionnel : <https://www.univ-evry.fr/associations/annuaire-des-associations.html> Consulté le 10 juillet 2019.

au-delà de l'intranet et du site web (inscriptions, règlements, informations sécurité, services, sports<sup>68</sup>, événements culturels<sup>69</sup>, monde associatif, logements, bourses) (RAE, p. 25).

Par ailleurs, les entretiens avec divers services lors de la visite témoignent d'une gestion des emplois étudiants éclatée, chaque service gérant ses propres emplois et le budget qu'elle y consacre.

**La politique d'établissement et la procédure commune mériteraient d'être davantage connues au sein de l'établissement afin de consolider et formaliser l'engagement dans l'emploi étudiant.**

Enfin, la politique de santé et de prévention présente certaines lacunes dans son application. Les difficultés inhérentes au recrutement d'un médecin de prévention paraissent en grande partie à l'origine de celles-ci. La direction de l'université a pris conscience, en tout état de cause, de la nécessité de régler cette question.

D'une manière générale, le comité considère que ce ne sont pas tant les activités qui font défaut que la politique de vie étudiante. **Le comité invite donc l'établissement à profiter de la CVEC pour impulser une politique globale en matière de vie étudiante.**

### 3 / La participation des étudiants à la gouvernance : vers une implication plus effective

L'équipe de direction de l'université a le souci de dialoguer avec les étudiants, « qui sont invités une fois tous les deux mois à une rencontre avec le président et la directrice de cabinet pour des échanges sur leur perception de l'action de la gouvernance et l'expression de leurs besoins » (RAE, p.61). La qualité de ce dialogue, selon les représentants que le comité a rencontrés, ne leur laisse pas pour autant le sentiment de participer pleinement à la gouvernance de l'établissement.

Les entretiens menés par le comité révèlent par ailleurs la difficulté, pour les représentants étudiants, à interagir avec leurs pairs. Ils sont trop peu connus et mal identifiés par ces derniers et, réciproquement, n'ont pas les moyens de les informer des politiques menées et de rendre compte de leurs actions (la messagerie, qui compose l'adresse mail par le numéro d'étudiant, est à cet égard un obstacle). Ils pointent également leur difficulté à être identifiés comme tels par les services de l'université ou par les vice-présidents, ainsi que la méconnaissance par les étudiants du statut de l'élu étudiant. Autant d'éléments qui concourent à la faible participation des étudiants de l'UEVE aux élections et à leur manque de représentativité au sein des instances de Paris-Saclay (RAE, p. 61). **Il y a sans aucun doute, en ce domaine, des marges de progrès. Le comité invite l'établissement, à repenser l'outil de l'assemblée générale afin de lui donner une portée effective auprès des étudiants.**

<sup>68</sup> Source site Web institutionnel (consulté le 10 juillet 2019) : <https://www.univ-evry.fr/vie-de-campus/sport/sport-sur-le-campus/planning-des-activites.html> . « Le SUAPS service des sports de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne propose 40 activités sportives sur l'année universitaire ».

<sup>69</sup> Par exemple, l'UEVE annonce dans son bilan de mi-mandat 2017 avoir souhaité créer un « moment culturel fort chaque année à la même période », et a choisi de la faire dans le cadre des JACES (journées des arts et de la culture dans l'enseignement supérieur). <http://www.etudiant.gouv.fr/pid37644/jaces-%7C-journees-arts-et-culture.html>

# La valorisation et la culture scientifique

## 1 / La valorisation des résultats de la recherche : une activité riche, encore perfectible

La politique de valorisation de l'UEVE, en cours de développement, vise à couvrir l'ensemble des activités de ce domaine : recherche partenariale, incubation et création de start-up, interfaces avec les partenaires externes, expertise, gestion de la propriété intellectuelle (PI), formations à l'entrepreneuriat. Sur la durée du contrat, 9 start-up ont été créées. Deux sociétés – Synsight et Polytheragene – ont bénéficié du soutien de la SATT. L'UEVE s'associe systématiquement aux dépôts de brevets réalisés par les tutelles des UMR : 36 brevets ont été déposés, 6 licenciés, 23 acceptés. Par ailleurs, 27 logiciels sur le contrat sont protégés et rendus disponibles à la communauté scientifique.

Dans ce contexte, la relation privilégiée entretenue par l'UEVE avec Genopole constitue un atout considérable pour accélérer des recherches orientées par des défis de société. Ainsi, dans le domaine des biotechnologies appliquées à la santé, l'environnement, l'agritech, la *foodtech* et à la bio-industrie, Genopole propose deux dispositifs pour l'innovation – *Shaker* et *Booster* – pour soutenir et valoriser les projets de création d'entreprises innovantes. Des relations étroites sont également établies avec le monde médical, associatif et entrepreneurial dans le champ des maladies génétiques et des biotechnologies à travers des conventions avec l'AFM (association française contre les myopathies), Genopole, le CHSF (centre hospitalier sud francilien), etc. Plus largement, la position centrale dans l'écosystème évréen – avec Genopole entreprise, IMT starter, Thalès, Safran, CCIE, les structures de coopération locales telles que l'association Évré Sénart Sciences et Innovation (ESSI) – permet à l'UEVE de développer ses partenariats de recherche et de ressourcer les laboratoires par de nouvelles thématiques.

L'activité de recherche partenariale est l'un des éléments clé de la stratégie de valorisation de l'UEVE et ses résultats sont en progression sur cet axe pour atteindre 2 182 K€ en 2016, grâce notamment à un nombre plus important de conventions de recherche et de contrats de collaboration, avant de subir une baisse en 2017 (1 583 K€). Néanmoins, en dehors du périmètre de Genopole, le rôle de l'établissement dans l'incitation à la valorisation des résultats de la recherche reste modeste, les initiatives venant des enseignants-chercheurs et chercheurs : chaque unité de recherche génère des contrats *via* ses contacts industriels. **Le comité suggère à l'établissement de mettre en place un processus de détection systématique de projets de recherche à potentiel valorisable.**

En renforçant la DRRI par une juriste en charge des contrats et de la propriété intellectuelle et une ingénieure-projets pour accompagner les porteurs de projets dans le cadre de financements nationaux ou internationaux, l'établissement cherche à assurer le suivi des activités de valorisation au sein des unités de recherche en offrant un accompagnement de qualité. Cependant, l'absence de conventions ou de relations étroites avec les organismes nationaux de recherche rend ce suivi difficile. Par ailleurs, une analyse de ces activités n'est pas encore faite, en termes d'évolution des moyens, de la typologie de projets et de conventions. Le comité encourage l'établissement à le faire.

Suite à la création des SATT (sociétés d'accélération du transfert de technologies) au début des années 2010, le paysage national d'innovation a changé. L'UEVE a signé fin 2017 une convention avec la SATT Paris-Saclay. Bien que le travail de sensibilisation à la valorisation des résultats de la recherche accompli dans ce cadre par la SATT Paris-Saclay corresponde aux attentes de l'UEVE, la stratégie de valorisation et de transfert de l'UEVE vis-à-vis de la SATT n'est pas prédéfinie. Elle reste opérée au cas par cas en fonction des demandes des unités de recherche. À ce jour, la SATT ne dispose pas dans son portefeuille de projets pour lesquels l'UEVE assure une fonction de porteur, mais l'UEVE est impliquée dans quatre projets en tant que partenaire. Par ailleurs, la SATT n'a pas connaissance de toutes les déclarations d'invention (DI) de l'établissement, mais seulement de celles passant par les cellules de valorisation sur la base du volontariat. Les interactions des services d'appui de l'UEVE avec la SATT pourraient être intensifiées, conformément à la convention SATT-UEVE.

**L'activité de gestion de la Propriété Intellectuelle (PI) est aussi perfectible.** Pour les UMR, le dépôt de brevets et la gestion de la PI sont souvent réalisés par les EPST. Pour les autres unités de recherche, la coordination de ce processus au niveau de l'établissement n'est pas clairement posée pour les différents acteurs et les services impliqués. **La stratégie de l'UEVE sur ce point mériterait d'être réévaluée.**

Pendant la période d'évaluation, l'UEVE a, en particulier, encouragé l'entrepreneuriat étudiant. Ainsi un lancement de plusieurs start-up portées par des étudiants de niveau M et D est en cours. L'établissement se positionne en pré-incubation. Grâce à son partenariat avec l'incubateur Incub Alliance de Paris-Saclay, les *start-up* sont accompagnées dans les phases de consolidation.

Récemment, la Fondation Paris-Sud a initié la création d'un groupe de travail rassemblant des représentants de l'ensemble des membres fondateurs. L'objectif est d'apporter des financements supplémentaires à des projets étudiants, des bourses de recherche et de formation, des chaires (recherche/formation/médiation). Actuellement, 5 chaires abritant des masters, des DU, de la médiation scientifique existent au sein de la fondation Paris-Sud. Dans ce cadre, l'UEVE a mis en place un nouveau DU entrepreneurial qui est soutenu par ses partenaires de valorisation évryens.

La Fondation Paris-Sud coordonne des mécénats de compétences (mise à disposition de personnel), des mécénats en nature et financiers. Elle pourra valoriser ce type d'outils, et notamment des chaires transversales, en médecine et SHS par exemple. La participation de l'UEVE à cette fondation transversale témoigne d'une volonté affichée de participer à des actions communes et aux premiers actes fondateurs préfigurant Paris-Saclay. À terme, la fondation partenariale permettra une augmentation des ressources et de la visibilité du campus évréen.

Le déploiement à l'international, même s'il est inscrit dans la stratégie et parfois soutenu par les groupes internationaux et français déjà partenaires, tels que Thalès, Safran, CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), CNES, *etc.*, reste encore à développer. La co-construction de Paris-Saclay permettra très probablement à l'établissement de se positionner sur ce créneau et de s'internationaliser davantage sur les aspects valorisation. L'établissement bénéficiera *via* Paris-Saclay de la stratégie de valorisation de la propriété intellectuelle de certains autres établissements et cela permettra d'obtenir des résultats plus en ligne avec son potentiel de valorisation.

Un processus de détection systématique de projets de recherche à potentiel valorisable serait à construire au niveau de l'établissement. **Une consolidation des activités contractuelles et de la propriété intellectuelle au niveau de l'établissement, et non au niveau des partenaires et des organismes de recherche, permettrait également d'appuyer la stratégie de l'équipe dirigeante dans les axes de recherche et de valorisation.** Cette consolidation et un renforcement de l'accompagnement juridique à la valorisation permettrait de répondre encore mieux aux recommandations du précédent rapport d'évaluation de l'Aeres : amplifier, faciliter et formaliser les relations partenariales avec le tissu socio-économique territorial évréen tant pour la formation que pour la recherche.

**Le comité observe en outre que l'articulation des activités de soutien à la valorisation de la recherche par rapport à celles du pôle REME récemment créé n'apparaît pas clairement. Le lien recherche-valorisation semble affaibli du fait de cette structuration et nécessite une attention toute particulière pour une meilleure coordination des activités de valorisation, en particulier pour définir et mettre en place le processus de détection systématique de projets à potentiel valorisable.**

## 2 / La diffusion, l'enrichissement du patrimoine et le développement de la culture scientifique et technique : un enjeu d'intégration sociale bien appréhendé par l'université

Pour sa mission de diffusion de la culture scientifique et technique, l'UEVE s'appuie sur la direction de la communication dont l'une des missions est de promouvoir et valoriser les activités et les réussites de l'université auprès de divers publics : étudiants, grand public, partenaires, entreprises, institutionnels, chercheurs, élus, journalistes, *etc.* Cette direction est dotée de huit personnes, dont une dédiée à la valorisation des initiatives et des succès de l'université sur les médias en ligne. Elle assure ainsi régulièrement sur le site web de l'université la mise en valeur de chercheurs, étudiants (ou anciens étudiants), de laboratoires et de résultats de recherche *via* la rubrique actualités, avec un formulaire type à remplir en ligne pour proposer une actualité.

Ancrée dans la ville et dans son territoire, l'université semble appréhender la diffusion scientifique et technique comme un enjeu pour l'intégration sociale, comme en témoigne sa participation annuelle à plusieurs événements destinés à valoriser la science auprès du grand public (et spécifiquement auprès de la population d'Évry) avec une mobilisation de ses enseignants-chercheurs : concours local « Faites de la Science » qui s'adresse aux lycéens et collégiens souhaitant développer leur culture scientifique par la réalisation d'un projet concret, édition annuelle de la fête de la science, colloques scientifiques (ex : « les émotions dans le cinéma ibéro-américain » en mai 2019, les enjeux éthiques de l'intelligence artificielle en juin 2019). La bibliothèque universitaire est également partie prenante de cette politique ; elle est le siège de diverses expositions et tables rondes ouvertes au grand public et a notamment développé un partenariat actif avec le Département des Arts de la scène et de la musique<sup>70</sup>. Son ouverture en direction de lecteurs

<sup>70</sup> Site web du département Musique et arts du spectacle de l'Université d'Évry Paris-Saclay <http://musique.univ-evry.fr/>

n'appartenant pas à la communauté universitaire *stricto sensu* participe de sa mission de diffusion de la culture scientifique.

Cette implication dans des missions classiques de diffusion scientifique est mise en œuvre dans le cadre de partenariats élargis : l'université est ainsi adhérente, aux côtés de nombreux autres acteurs (Genopole, Université Paris Sud, CNRS, etc.), de plusieurs associations participant à l'amélioration de l'offre de culture scientifique du territoire (association « Sciences Essonne ») ou à l'animation scientifique et au développement de coopérations en formation, recherche et innovation sur le territoire (association « Évry Sénart Sciences et Innovation »). Cette implication témoigne de la volonté d'ouverture de l'université sur son territoire et de son souhait de se positionner vis-à-vis des collectivités locales comme l'un des acteurs incontournables de l'attractivité de son territoire.

Une initiative en lien avec Genopole mérite d'être soulignée : la participation régulière d'une équipe d'étudiants des universités d'Évry et de Paris-Saclay à l'*International Genetically Engineered Machine competition* (compétition internationale de machines génétiquement modifiées) qui a obtenu en 2018, et ce pour la deuxième année consécutive, une médaille d'or lors de cette célèbre compétition internationale de biologie de synthèse.

Le projet de « Rue des Lumières » - issu d'un partenariat entre l'État, les collectivités, les lieux de culture, de connaissance et de recherche, au premier rang desquels l'université d'Évry - qui a vocation à animer le centre-ville d'Évry, représente pour l'université une opportunité de poursuivre et intensifier ses actions de diffusion des connaissances en direction du territoire en capitalisant sur l'expérience qu'elle a déjà acquise dans ce domaine. L'ouverture de l'université ainsi que l'effet de vitrine valorisant ses compétences en direction de la population et du monde socio-économique s'en verront ainsi renforcés.

# Les relations européennes et internationales

## 1 / La politique d'internationalisation en matière de recherche et d'enseignement supérieur : une ambition à étayer

La politique d'internationalisation de l'UEVE est développée dans le cadre de l'Université Paris-Saclay, selon quatre axes principaux : développement d'une culture internationale partagée ; poursuite de l'internationalisation de l'offre de formation ; promotion des mobilités ; encouragement au dialogue interculturel.

Début 2015, les services en charge de la recherche et des relations internationales ont été restructurés et une Direction de la Recherche et des Relations Internationales (DRRI) a été créée, afin d'appuyer cette politique. Une Commission des Relations Internationales (CORIE) a également été créée en 2015 pour soutenir la coopération internationale, mais son rôle reste principalement centré sur un champ administratif lié à la validation des bourses et ne se positionne donc pas encore comme « un outil de réflexion stratégique pour l'international » (RAE, p. 9).

L'UEVE a clairement défini des zones géographiques cibles. Selon le RAE (p.65), la politique de coopération est ciblée sur l'Europe (Nord et Sud) et les partenariats noués avec les pays prioritaires, que sont la Chine, l'Amérique du Sud et centrale (Brésil, Mexique, Colombie), le Canada et le Vietnam. Ces choix se sont fondés sur la cartographie des publications avec des partenaires étrangers, les accords établis, les partenariats historiques ainsi que les priorités des collectivités territoriales ou de Paris-Saclay (RAE, p. 65).

Selon les données fournies, il existe 55 accords de coopération internationale impliquant 19 pays (prioritairement la Chine, l'Algérie, le Canada, le Brésil, le Sénégal, l'Italie, le Cameroun et la Tunisie, mais aucun encore avec le Vietnam) et couvrant plusieurs domaines. 71 accords Erasmus impliquent 17 pays, avec une prédominance de l'Espagne, l'Italie, la Pologne et la Turquie.

Plusieurs chiffres témoignent des progrès de l'université dans le domaine des relations internationales : 200 bourses de masters attribuées chaque année ; 133 thèses en cotutelle enregistrées entre 2013 et 2018 (surtout avec l'Afrique et la Chine) soit 11,8 % de doctorants en cotutelle en 2016-2017; 20 chercheurs et enseignants-chercheurs accueillis par an pour des courts séjours (financements CACR ou CR); environ 531 mobilités sortantes d'étudiants chaque année, concernant 60 destinations ; 4 écoles d'été internationales, dont deux avec la Chine ; un master double diplôme de master enseigné uniquement en langue anglaise (avec l'université de Poznan, Pologne) ; un master double diplôme de master sous label Paris-Saclay avec l'Université HUST en Chine; 3 licences professionnelles délocalisées (avec l'ISTAMA au Cameroun) ; près de 95 nationalités représentées sur le campus (RAE, pp. 65-66). Par ailleurs, le RAE (p. 44), fait référence à plus de 150 professeurs invités sur la période d'évaluation. En ce qui concerne la mobilité des enseignants et autres personnels, le comité regrette de ne pas avoir obtenu les données précises relatives. Il est à noter que l'attractivité du site est mentionnée comme une faiblesse (RAE, p. 44).

En ce qui concerne les mobilités entrantes, les données de caractérisation relatives aux étudiants, fournies par l'établissement, indiquent un chiffre très modeste de 38 étudiants pour l'année 2017-2018, toutes au niveau master, variant entre un maximum de 49 et un minimum de 24 entre 2013-2014 et 2017-2018 pour tous les niveaux de formation.

Il convient d'ajouter que le nombre d'étudiants internationaux de l'UEVE a tendance à augmenter, en particulier en master (de 451 en 2013-2014 à 759 en 2017-2018) ainsi qu'au premier cycle (de 239 en 2013-2014 à 438 en 2017-2018), à noter toutefois que pour le doctorat il n'y a pas d'augmentation d'effectifs, 112 en 2017-2018 un peu plus les deux années précédentes. Dans le bilan étudiants 2015-2016<sup>71</sup> (p. 25), l'UEVE indique que 95 nationalités sont représentées, la répartition par nationalité des étudiants précise que 79% des étudiants internationaux sont originaires du continent africain.

Compte tenu de la polyvalence de l'équipe internationale de la DRRI, la promotion internationale est fortement ancrée à Paris-Saclay, notamment la présence dans des salons internationaux, le recrutement d'étudiants, ainsi que le montage et la soumission aux appels à projets H2020. L'équipe de l'UEVE assure un travail permanent avec la Direction des Relations Internationales de Paris Saclay.

<sup>71</sup> Site institutionnel. Consulté le 10 juillet 2019. <https://www.univ-evry.fr/universite/organisation/bilan-social-et-bilan-etudiants/bilan-etudiants.html>



Si des progrès ont été réalisés, comme le montrent les chiffres mentionnés ci-dessus, la politique internationale reste toutefois principalement axée sur la formation, avec des résultats très modestes en matière de recherche. La structure de soutien est clairement insuffisante et très dépendante de Paris-Saclay. **À cet égard, le comité recommande à l'UEVE de préciser plus clairement ses ambitions internationales en formation comme en recherche, et de mettre en place une structure administrative adaptée à celles-ci.**

## Conclusion

Les esprits sont préparés, l'établissement est en bon ordre de marche et l'UEVE paraît en capacité, selon son projet aujourd'hui mûri, d'intégrer à terme, dans de bonnes conditions et pour son profit, l'Université Paris-Saclay, et ce même si la route est sans doute encore longue. On peut déjà mesurer, sur la période de référence, l'énorme travail accompli, en de nombreux domaines (une organisation interne remaniée, une gouvernance concertée, un pilotage resserré, des finances rétablies, des fonctions révisées) même si certains ajustements sont encore nécessaires. L'UEVE dispose d'atouts incontestables pour réussir son intégration : l'adhésion massive des personnels au projet d'établissement, l'ancrage territorial et, au plan scientifique, la relation étroite avec le Genopole. Elle a en outre construit une spécificité en matière de formation (à travers, notamment, des dispositifs innovants de soutien) et doit désormais poursuivre, au plan scientifique, son travail de différenciation dans les domaines autres que le Genome pour assurer une visibilité de ses unités de recherche au sein de Paris-Saclay.

En s'inscrivant dans le projet Paris-Saclay, l'UEVE n'a pas simplement souscrit à une « injonction de coopération territoriale »<sup>72</sup> ; elle a fait le choix pertinent, plutôt que d'être associée à une identité ou à une marque, de creuser sa spécificité socio-territoriale tout en revendiquant une excellence en matière de recherche. Il importe qu'elle persévère dans son rôle de co-construction de Paris-Saclay, surtout pendant la période de transition.

### 1 / Les points forts

- Choix clair d'intégration à l'Université Paris-Saclay
- Adhésion massive des personnels au projet d'établissement et mobilisation des acteurs dans la construction de l'Université Paris-Saclay
- Dynamisme et implication forte de l'équipe de direction
- Pertinence de la réorganisation des services administratifs support en cours
- Solidité des relations avec Genopole
- Dispositifs innovants en matière de soutien à la réussite étudiante
- Relations soutenues avec les collectivités territoriales
- Collaboration féconde et confiante avec le rectorat
- Partenariats forts avec les acteurs du territoire (le CFA EVE, MEDEF, scène nationale)
- Dialogue social nourri et constructif

### 2 / Les points faibles

- Faiblesse de la politique vie étudiante
- Fonctionnement du CAC à optimiser
- Ambiguïté du positionnement des VP exerçant des fonctions de directeurs de composantes
- Fragilité de binômes entre gouvernance politique et administration
- Difficultés à mettre en œuvre la politique de santé et de prévention
- Difficultés induites par les processus de mutualisation entre établissements membres de Paris Saclay
- Difficultés de fonctionnement persistantes au sein de la direction des services généraux et de l'immobilier

### 3 / Les recommandations

- Poursuivre le travail de différenciation scientifique dans les domaines autres que le Genome – sciences et technologies et SHS
- Préciser les ambitions internationales en formation comme en recherche, et mettre en place la structure administrative adaptée
- Mettre en place un processus de détection des projets à potentiel valorisable
- Finaliser la réorganisation administrative : notamment clarifier et faire évoluer les périmètres relations avec les entreprises, relations internationales, recherche et valorisation, en précisant leurs missions respectives
- Accélérer le processus d'intégration des systèmes d'information entre les établissements de Paris Saclay
- Renforcer l'implication des élus étudiants dans la gouvernance de l'université

---

<sup>72</sup> Christine Musselin, *La Grande course des universités*, Les Presses Sciences PO, 2017, p.259.

## Liste des sigles

### A

AC	Agent comptable
AD'AP	Agenda d'accessibilité programmée (plan)
AERES	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
AFM	Association française contre les myopathies
ANHIMA	Anthropologie et histoire des mondes antiques (UMR)
APOGEE	Application pour la gestion des enseignements et des étudiants
Ater	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

### B

BDE	Bureau des élèves
BIATSS	(Personnels de) Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Sociaux et de Santé
BU	Bibliothèque universitaire

### C

C	Chercheur
CA	Conseil d'administration
CAC	Conseil académique
CARI	Conseil administratif des ressources informatiques
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CEA	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
CFA	Centre de formation d'apprentis
CFVU	Commission de la formation et de la vie universitaire
Charmmmat	Chimie des architectures moléculaires multifonctionnelles et des matériaux
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CIN	Contrats d'intérêts nationaux
CMM	Commission mixte des moyens
CNES	Centre national d'études spatiales
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CNU	Conseil national des universités
Comue	Communauté d'universités et établissements
CORIE	Commission des relations internationales
Cos	Comité d'orientation stratégique
CPER	Contrat de plans État-région
CPGE	Classe préparatoire aux grandes écoles
CPR	Conseil de la pédagogie et de la recherche (Écoles d'architecture)
CPU	Conférence des présidents d'université
Crous	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CS	Conseil scientifique
CSN	Comité stratégique sur le numérique
CT	Comité technique
CV	Curriculum vitae
CVEC	Contribution vie étudiante et des campus

### D

D	(LMD) Doctorat
DE	Diplôme d'établissement
DAEU	Diplôme d'accès aux études universitaires
DEUST	Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DGA	Direction générale adjointe
DGA-FVE	Direction générale adjointe à la formation et à la vie étudiante
DGS	Direction générale des services
DGSA	Direction générale des services adjointe

DIRD	Dépense intérieure de recherche et développement
DOF	Direction de l'offre de formation
DOIP	Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle
DRH	Direction des ressources humaines
DRRI	Direction de la recherche et des relations internationales
DSE	Direction de la scolarité et des examens
DSI	Direction du système d'information
DSP	Droit et science politique (UFR)
DU	Diplôme d'université
DUT	Diplôme universitaire de technologie
DVE	Direction de la vie étudiante

## E

EA	Équipe d'accueil
EC	Enseignant chercheur
ECTS	<i>European credit transfer system</i> (système européen d'unités d'enseignement capitalisables transférables d'un pays à l'autre)
ED	École doctorale
ENS	École normale supérieure
ENSAE	École nationale de la statistique et de l'administration économique
ENSIIE	École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise
ENSTA	École nationale supérieure de techniques avancées
ENT	Environnement numérique de travail
EPA	Établissement public à caractère administratif
EPAPS	Établissement public d'aménagement de Paris-Saclay
EPAURIF	Établissement public d'aménagement universitaire de la Région Ile-de-France
EPSCP	Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPST	Établissement public à caractère scientifique et technologique
EQUIS	(Certification) <i>European quality improvement system</i>
Erasmus	<i>European action scheme for the mobility of university students</i> (programme européen)
ERC	<i>European Research Council</i>
ERP	Établissement recevant du public
Espé	École supérieure du professorat et de l'éducation
ESR	Enseignement supérieur et de la recherche
ESSI	Évry Sénart Science et Innovation
ETP	Équivalent temps plein

## F

FCU	(Certification Veritas) Formation continue à l'université
Feder	Fonds européen de développement régional
FLE	Français langue étrangère
FOAD	Formation ouverte et à distance
FR	Fédérations de recherche
FSDIE	Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes
FST	Faculté des sciences et techniques

## G

GBCP	Gestion budgétaire et comptable publique
Geisha	Gestion des enseignements Informatisée et suivi des heures assurées (application informatique)
Genes	Groupe des Écoles nationales d'économie et statistique
Gip	Groupement d'intérêt public
Gis	Groupement d'intérêt scientifique
GPEEC	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
GPSI	Génomomes, post-génomomes, santé et industrie
GRH	Gestion des ressources humaines
GVT	Glissement, vieillesse, technicité

## H

Harpege	Harmonisation de la gestion des personnels (application informatique)
HC	Heures complémentaires
Hcéres	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR	Habilitation à diriger des recherches
H/E	Nombre d'heures d'enseignement équivalent TD par étudiant
HEC	École des hautes études commerciales de Paris
HUST	Huazhong University of Science and Technology

## I

IDEX	Initiative d'excellence
IEP	Institut d'études politiques
Ifsttar	Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
IGAENR	Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche
IGE	Ingénieur d'études
IGR	Ingénieur de recherche
INRA	Institut national de la recherche agronomique
INRIA	Institut national de recherche en informatique et en automatique
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IOGS	Institut d'optique Graduate School
IRBA	Institut de recherche biomédicale des armées
I-Site	Initiatives science, innovation, territoires, économie
ISTAMA	Institut Supérieur de Technologie Avancée et Management
ITA	(Personnels) Ingénieurs, technique et administratif
IUT	Institut universitaire de technologie

## L

L	(LMD) Licence
L/L1/L2/L3	(LMD) Licence, licence 1 <sup>re</sup> année, 2 <sup>e</sup> année, 3 <sup>e</sup> année
LabEx	Laboratoire d'excellence
LAM	Langues Arts Musique (UFR)
LEA	Langues étrangères appliquées
L1	Licence 1 <sup>re</sup> année
LLSH	Lettres, langues et sciences humaines
LMD	Licence-master-doctorat
Lolf	Loi organique relative aux lois de finances
LP	Licence professionnelle
LRU	Loi relative aux libertés et responsabilités des universités
LSH	Lettres et sciences humaines

## M

M	(LMD) Master
M/M1/M2	(LMD) Master, master 1 <sup>ère</sup> année, 2 <sup>e</sup> année
MA	Maître assistant
MCF	Maître de conférences
MCU-PH	Maître de conférences des universités - praticien hospitalier
MDE	Maison des étudiants
MEDEF	Mouvement des entreprises de France
MEEF	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
MESRI	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
MSH	Maison des sciences de l'Homme

## O

OL1	Observatoire du L1
-----	--------------------

ONERA Office national d'études et de recherches aérospatiales  
 ORE (Loi relative à) l'orientation et à la réussite des étudiants  
 OVE Observatoire de la vie étudiante

## P

P (Master) professionnel  
 P/B Potentiel/besoins  
 PCRD Programme cadre de recherche et développement (programme européen)  
 PDG Président directeur général  
 PERSEUS Projet étudiant de recherche spatiale européen universitaire et scientifique  
 PIA Programme d'investissements d'avenir  
 PIB Produit intérieur brut  
 PME Petite et moyenne entreprise  
 PRCE Professeurs certifiés  
 PPE Projet professionnel de l'étudiant  
 PPF Programme pluriformations  
 PPI Plan prévisionnel d'investissement  
 PPP Projet professionnel personnalisé  
 PR Professeur des universités  
 PRAG Professeurs agrégés  
 Pres Pôle de recherche et d'enseignement supérieur

## R

R&D Recherche et développement  
 RAE Rapport d'autoévaluation  
 RCE Responsabilités et compétences élargies  
 REME Relations avec les entreprises et le monde économique  
 Renater Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche  
 RH Ressources humaines  
 RI Relation internationales  
 RNCP Répertoire national des certifications professionnelles  
 ROF Référenciel de l'offre de formation (logiciel de gestion d'accréditation et de publication de l'offre de formation)

## S

Satt Société d'accélération du transfert de technologies  
 SAUN Service d'accompagnement à l'usage du numérique  
 Sc Sciences  
 SCD Service commun de documentation  
 SCFC Service commun de la formation continue  
 SCSP Subvention pour charges de service public  
 SCUIO Service commun universitaire d'information et d'orientation  
 SCUIOP Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle  
 SFA Sciences fondamentales et appliquées (UFR)  
 SG Secrétariat général  
 SGA Secrétaire général adjoint  
 Shon Surface hors œuvre nette  
 SHS Sciences humaines et sociales  
 SHS Sciences de l'Homme et de la société (UFR)  
 SI Système d'information  
 SIHAM Application de gestion et de pilotage de la masse salariale et des emplois  
 Sifac Système d'information financier analytique et comptable  
 SIUAPS Service interuniversitaire des activités physiques et sportives  
 SIUH Service interuniversitaire handicap  
 SPI Sciences pour l'ingénieur  
 SPS Sciences des plantes de Saclay

SPSI	Schéma pluriannuel de stratégie immobilière
ST	Science et technologie (UFR)
Staps	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
Stic	Sciences et technologies de l'information et de la communication
STS	Section de technicien supérieur
SRI	Service des relations internationales
SUAPSPA	Service universitaire des activités physiques, sportives et de plein air
SUIO	Service universitaire d'information et d'orientation
S(I)UMPPS	Service (inter-)universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé
<i>SWOT</i>	<i>strengths, weaknesses, opportunities, threats</i> (forces, faiblesses, opportunités et menaces)
SYSIPHE	Système d'information pour le pilotage des heures d'enseignement

## T

TD	Travaux dirigés
TEM	Telecom Ecole du management
TIC	Technologies de l'information et de la communication
Tice	Technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement
TG	Trésorerie générale
TGU	Très grandes unités
TOEFL	<i>Test of english as a foreign language</i> (test d'anglais en tant que langue étrangère)
TOEIC	<i>Test of english for international communication</i>
TP	Travaux pratiques
TSP	Telecom SudPARis

## U

UE	Unité d'enseignement
UEVE	Université d'Évry Val d'Essonne
UFR	Unité de formation et de recherche
UMR	Unité mixte de recherche
UMVF	Université médicale virtuelle francophone
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNR	Université numérique en région
UNT	Universités numériques thématiques
UPA	Unité pédagogique d'architecture
UPR	Unité propre de recherche
UPS	Université Paris Saclay
UP Sud	Université Paris Sud
USR	Unité de service et de recherche
UV	Unité de valeur
UVSQ	Université Versailles Saint-Quentin

## V

VAE	Validation des acquis de l'expérience
VAC-ENS	Vacataires d'enseignement (logiciel)
VP	Vice-président
VPE	Vice-président étudiant
VP-FVU	Vice-président formation et vie universitaire
VPRI	Vice-président relations internationales
VT	<i>Visual Timetabling</i> (emploi du temps)

## W

Wifi	<i>Wireless Fidelity</i> (Fidélité sans fil)
WoS	<i>Web of sciences</i>

# Observations du président



Université d'Évry-Val-d'Essonne  
Présidence  
Bâtiment Île-de-France  
23 boulevard François Mitterrand  
91025 ÉVRY Cedex

Monsieur Jean-Jacques Pollet  
Président du comité  
HCERES

Évry, le lundi 20 janvier 2020

**Objet :** Lettre d'observation sur le rapport d'évaluation de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne par le HCERES

Monsieur le Président du Comité d'évaluation de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne,

Nous avons pris connaissance avec beaucoup d'intérêt et d'attention du « rapport d'évaluation de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne » que vous avez établi. Nous avons apprécié la qualité et la profondeur des analyses, remarques et recommandations que vous avez bien voulu formuler à notre adresse, qui reflètent l'esprit et la teneur des échanges qui se sont déroulés au sein de notre établissement sous votre autorité et celle du HCERES.

Au nom de l'établissement, de l'ensemble de ses personnels et de ses usagers, nous vous en remercions vivement et vous prions de bien vouloir remercier les membres du comité d'experts qui se sont fortement, avec vous, investis dans cette mission.

Votre évaluation témoigne du travail conséquent accompli par l'Université, ses équipes et composantes pour mener « une vigoureuse politique de redressement » qui se traduit par un rayonnement retrouvé et nous permet désormais de valoriser au sein de l'Université Paris-Saclay, notre place dans le paysage de la recherche aux niveaux national et international en y articulant des formations de haut niveau, le tout dans une dynamique de coopération constructive.

Fort de ces acquis, notre stratégie pour le futur contrat, au-delà de ces capacités nouvelles que nous confèrent notre place dans l'Université Paris-Saclay, s'attache à valoriser un certain nombre de nos spécificités telles que i) notre implication active dans des Clusters comme le GIP Genopole ou le Cluster Drone Paris-Région et ceux en projet, auxquels notre contribution en matière de continuum recherche-formation-entreprenariats-entreprises sera essentielle (*Cluster Grand-Paris Sport, Cluster des Sciences et Technologies*), ii) l'attachement particulier à faire de la réussite étudiante une marque de notre établissement, iii) le développement d'une offre de formation professionnalisante pour satisfaire aux besoins du monde socio-économique.

L'Université d'Évry-Val-d'Essonne a ainsi pour ambition d'être un acteur clé au service du déploiement des politiques publiques en matière de création de savoirs nécessaires au développement et au rayonnement de la France, et pour contribuer à assurer la nécessaire continuité territoriale en matière d'accès à l'enseignement supérieur et de développement humain qui passe par un enseignement supérieur de qualité et l'acquisition des compétences valorisables.





Pour asseoir cette politique, nous serons tout à fait attentifs aux recommandations bienveillantes que vous avez bien voulu formuler. La mise en œuvre de la plupart d'entre elles est d'ores et déjà bien engagée. En effet,

- *Sur le travail de différenciation scientifique dans les domaines autres que le génome, notamment sur les périmètres Sciences et technologies et SHS*
  - Nous bénéficions actuellement et largement de la dynamique qui a été impulsée au sein de Départements et Schools de la ComUE Paris-Saclay. Cette dynamique va largement s'amplifier par la proximité nouvelle qui va se mettre en place dans les écoles graduées de l'Université Paris-Saclay, que nous sommes en train de co-construire avec l'ensemble des parties prenantes, et où nos représentants auront un rôle actif.
  
- *Sur nos ambitions internationales en formation et en recherche et sur la structure administrative adaptée*
  - L'établissement appuie l'internationalisation des formations et facilite la recherche par différents instruments. Au niveau européen, l'Université d'Evry est pleinement impliquée dans le programme Erasmus qui permet de financer en particulier la mobilité des étudiants, enseignants et personnel. Dans le cadre de l'intégration dans Paris-Saclay, la Direction de la recherche et des relations internationales (DRRI) s'est fortement impliquée dans la co-construction de l'Université Paris-Saclay sur le champ de la structuration des RI et des actions qui y sont liées. Ce travail nous permet d'entrevoir des opportunités conséquentes. Nous pouvons citer en particulier le nouveau projet d'Université Européenne EUGLOH impliquant cinq universités Européennes (*Paris-Saclay, LMU, Lund University, Porto University et l'University of Szeged*) qui ouvre à l'Université d'Evry une plateforme solide pour développer ses relations internationales à travers les actions de collaboration et d'échanges prévues dans ce projet. Au-delà, notre stratégie en matière de relations internationales est de développer des coopérations avec les pays avec lesquels nos laboratoires et départements entretiennent des relations soutenues avec des établissements clés, en Europe (*Nord et Sud*), en Afrique (*Nord et Sub-Saharienne*) et au sein d'un ensemble de pays prioritaires comme la Chine, le Brésil, le Mexique, la Colombie, le Canada et le Vietnam appuyées sur des conventions de collaboration spécifiques. Enfin, des moyens sont apportés, par l'Université, pour l'émergence grâce au « fonds pour le rayonnement de la recherche ».
  - Quant à la structure adaptée, la mise en place de la DRRI issue de la fusion de deux services (*Service RI et Service Recherche*) a permis de clarifier les missions d'appui. La DRRI est organisée autour de trois pôles, Ecoles doctorales, Affaires scientifiques et valorisation et enfin Coopération internationale pour apporter un appui aux actions en cours et à celles émergentes. Le pôle affaires scientifiques s'occupe plus particulièrement de l'ingénierie de projets de recherche (*ANR, Europe*), de la valorisation, contrats de collaboration avec les industriels et de l'accompagnement de la politique recherche. Le pôle coopération internationale couvre les deux volets formations et recherche.

- *Sur la mise en place un processus de détection des projets à potentiel valorisable*
  - Cette détection s'articule entre le pôle REME, la DRRRI et la SATT Paris Saclay en lien avec les organismes de recherche (CNRS, INSERM...)
  - La valorisation est une des missions de la DRRRI appuyée par le pôle REME dans la dimension partenariale économique.
  
- *Sur la finalisation de la réorganisation administrative : notamment clarifier et faire évoluer les périmètres relations avec les entreprises, relations internationales, recherche et valorisation, en précisant leurs missions respectives.*
  - Pour répondre à ce besoin, nous avons mis en place, dès la rentrée 2019/20, une nouvelle organisation s'appuyant sur une DSG et un DGSA pour développer et déployer un projet des services tenant compte de nos expertises et moyens pour répondre aux enjeux stratégiques de l'établissement. Cette nouvelle organisation tirera également bénéfice de notre qualité d'Université membre-associée de Paris-Saclay pour optimiser notre fonctionnement et mutualiser le cas échéant, un certain nombre de nos actions afin d'améliorer le service rendu et nous rendre plus efficaces,
  - Sur les périmètres cités, outre les clarifications apportées à l'alinéa précédent, le rattachement du pôle REME à la DGA-FVE a été une première étape nécessaire pour sa création pour accélérer sa visibilité vers nos partenaires socio-économiques. Aujourd'hui, le pôle REME évolue vers une organisation plus optimale pour répondre à sa mission de guichet unique de la relation entreprise (*formations continues, R&D, stages, entrepreneuriat*). Un audit est en cours, conduit par un cabinet externe pour nous accompagner sur cette évolution.
  
- *Sur l'accélération du processus d'intégration des systèmes d'information entre les établissements de Paris-Saclay*
  - L'interopérabilité des systèmes d'information de l'UEVE et l'UPSaclay est une question essentielle. Elle est bien prise en compte avec des solutions d'ores et déjà apportées, d'autres en cours de déploiement et d'autres enfin envisagées pour compléter une intégration qui vise à être ambitieuse et pérenne. Ainsi les identifiants des utilisateurs des systèmes numériques communs sont gérés par une solution partagée ; les bibliothèques universitaires fonctionnent sur un système partagé ; la plateforme pédagogique e-campus est commune à tous les partenaires de l'UPSaclay ; toutes les écoles doctorales utilisent une base de données commune (ADUM). De manière générale les solutions de l'AMUE sont privilégiées par les partenaires. Enfin, la gestion des ressources humaines par SIHAM est par exemple une solution adoptée par l'UEVE et l'UVSQ qui vont rejoindre en ce sens l'UPSud devenue Paris-Saclay, qui est déjà passée sur SIHAM.



- *Sur l'implication des élus étudiants dans la gouvernance de l'Université*
  - En matière de gouvernance, les étudiants élus sont présents aux Bureaux, dans les groupes de travail relatifs aux MCC, dans le CSPA, dans les commissions d'arbitrage de la CVEC. Les élus étudiants sont fortement impliqués dans le groupe de relecture des maquettes pour la prochaine accréditation. De plus, des rencontres régulières permettent aux élus étudiants de rencontrer la présidence pour exprimer des besoins particuliers ou faire état d'amélioration à opérer. Enfin, la fonction statutaire des Vice-Présidents étudiants a été confortée par la mise en place de gratifications dédiées.

Soyez convaincu que la gouvernance de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne est tout à fait soucieuse de poursuivre la trajectoire vertueuse de formation et de recherche qui lui a permis d'entrer dans Paris-Saclay en qualité d'Université membre-associée. Les quelques années qui nous séparent de la fusion dans cet ensemble en 2025 seront mises à profit pour consolider ces acquis en agissant également avec nos partenaires pour trouver les moyens complémentaires qui restent nécessaires pour réaliser pleinement nos missions.

Patrick CURMI  
Président de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne



## Organisation de l'évaluation

L'évaluation de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne a eu lieu les 14, 15 et 16 mai 2019. Le comité était présidé par M. Jean-Jacques POLLET, Professeur des universités – Docteur d'Etat Université d'Artois ; ancien Président de l'Université d'Artois, ancien Recteur d'Académie (Rouen, Nancy-Metz, Lille).

Ont participé à cette évaluation :

- M. Artur CRISTÓVÃO, Professeur des universités, Universidade de Trás-os-Montes e Alto Douro ; Vice-président planification et internationalisation - Universidade de Trás-os-Montes e Alto Douro, Portugal;
- Mme Liliane FLABBEE, Ingénieure de recherche au Centre National de la Recherche scientifique (CNRS) ; ancienne Directrice déléguée aux cadres supérieurs – CNRS ;
- Mme Geneviève KALFON, Directrice attractivité, rayonnement international et innovation au Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur ;
- Mme Olga KOUCHNARENKO, Professeure des universités ; Vice-Présidente recherche et valorisation de la recherche à l'Université de Franche Comté ;
- M. Nicolas LESCA, Professeur des universités ; Vice-Président de la commission de la formation et de la vie universitaire à l'université Grenoble Alpes ;
- M. Baptiste PEYROU, Vice-Président étudiant de l'Université de Pau et des pays de l'Adour, étudiant en M2 de droit et contentieux des libertés.

Mme Christine BOUISSOU et Mme Christine POIRIER, conseillères scientifiques, Mme Clémentine FRANCEZ-CARRERE et Mme Vita MIKANOVIĆ, chargées de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)